

# La rubrique

DES PATRIMOINES *de Savoie*



SAVOIE CONSEIL  
  GÉNÉRAL

Conservation Départementale du Patrimoine  
NUMÉRO QUINZE ■ JUILLET 2005



Le château de Miolans,  
Monument historique,  
Combe de Savoie.

## La rubrique des Patrimoines de Savoie

Numéro quinze

### Conseil général de la Savoie

Conservation départementale  
du Patrimoine  
Hôtel du département, BP 1802  
73018 Chambéry cédex  
Tél. (00-33-4) 04 79 70 63 60  
Fax (00-33-4) 04 79 70 63 01  
E-mail cdp@cg73.fr

Directeur de la Publication  
Jean-Pierre COUREN

Rédacteur en chef  
Philippe RAFFAELLI

### Crédit photographique

Jean-François Laurenceau, CDP  
(couverture)  
Jean-Charles Bouillot,  
Jean-François Laurenceau, CDP  
(page 3)  
Jean-François Laurenceau, CDP  
Jean-Claude Giroud, photothèque  
Musées d'art et d'histoire de  
Chambéry (pages 4 et 5)  
Archives départementales  
de la Savoie (pages 8 et 9)  
Jean-François Laurenceau, CDP,  
Dominique Peyre, CRMH  
(pages 10 à 13)  
Gilbert Pilloud, Association des  
Amis du Mont-Cenis (page 13)  
Alain Peynichou, Association  
d'Histoire et d'Archéologie  
de Sollières-Sardières  
(pages 14 et 15)  
Groupe de travail Alps Graia,  
INTERREG III A (pages 16 et 17)  
Denis Vidalie  
(pages 18 et 19)  
Jean-Claude Giroud,  
photothèque des Musées d'art  
et d'histoire de Chambéry  
(page 20)  
Syndicat intercommunal  
de la Vallée d'Abondance  
(page 21)  
Claire Grangé, MJO,  
Fondation Alexandra David-  
Néel, Ville de Digne-les-Bains,  
Citroën Communication,  
Gwendal Peizerat (page 22)

Réalisation  
Editions COMP'ACT  
Dépôt légal  
3<sup>ème</sup> trimestre 2005  
Tirage 2800 exemplaires  
ISSN 1288-1635

SAVOIE CONSEIL  
GENERAL

# ÉDITORIAL

## La rubrique

Voilà maintenant dix ans, le Conseil général de la Savoie décidait la création d'un nouveau service dans la continuité d'une politique de développement culturel, d'émulation et d'aide aux collectivités locales pour la conservation et la valorisation des patrimoines des pays de Savoie pour lesquelles il n'a eu de cesse de s'impliquer depuis les prémices de la décentralisation dans les années 1970.

La Conservation départementale du patrimoine de la Savoie a ainsi reçu mission, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1995, d'étudier, de conserver et de valoriser, dans toute sa diversité anthropologique, le patrimoine artistique, archéologique, historique, ethnologique ou scientifique et technique, ainsi que les collections départementales constituées depuis 1969. Toutes ses compétences se sont mobilisées pour répondre à l'actualité du Patrimoine dont les champs ne cessent de s'élargir et de se diversifier mais aussi pour faire valoir la spécificité savoyarde marquée par une forte identité alpine, une histoire originale, une diversité patrimoniale ouverte aux influences propres à une vaste aire régionale, frontalière et transalpine. C'est une mission multiple qui incombe à l'équipe de la Conservation départementale du patrimoine de la Savoie. Parmi ces actions conduites pour la plupart en partenariat et en interdisciplinarité, je retiendrais plus particulièrement :

- l'aide aux communes ou aux nouvelles structures des collectivités territoriales, aux associations à vocation patrimoniale pour la définition et l'élaboration de projets muséographiques, la mise en œuvre d'aménagements aussi variés que musées, centre d'interprétation du patrimoine, maisons thématiques, monuments et sites patrimoniaux, le conseil muséologique aux établissements muséographiques ou encore le commissariat d'expositions temporaires,
- la direction de programmes d'inventaires et de recherche appliquée sur des thématiques patrimoniales ouvertes au partenariat,
- l'acquisition d'objets de collection, la conservation, la restauration des patrimoines mobiliers et immobiliers après étude et documentation,
- la coordination d'un réseau des musées de Savoie afin d'améliorer leur promotion par une aide à la communication et à l'animation culturelle, ou encore la qualité de leur offre au public,

### Conservation départementale du Patrimoine de la Savoie

Direction  
Jean-Pierre COUREN  
conservateur en chef du patrimoine

Françoise BALLET, conservateur du patrimoine  
Philippe RAFFAELLI, conservateur du patrimoine  
Jean-François LAURENCEAU,  
assistant qualifié de conservation  
Vinciane NÉEL,  
assistante de conservation  
Françoise CANIZAR, rédacteur principal  
Nicole DUPUIS, rédacteur  
Sandrine MICHAUD, secrétaire par intérim  
Hervé FOICHAT, chargé de l'informatisation  
des collections départementales et des  
nouvelles technologies

- l'extension, aujourd'hui bien engagée, du dispositif d'incitation à la découverte des sites, monuments et personnages célèbres des *Itinéraires remarquables* à tout le département,

- la participation aux projets et aux programmes patrimoniaux et culturels interdépartementaux et européens à l'échelle du vaste territoire transfrontalier de l'arc alpin, fruits de nombreux partenariats.

Toutes ses actions tendent vers un objectif auquel je suis très attaché, celui d'une restitution patrimoniale attentive à tous les publics au moyen des outils de médiatisation et de vulgarisation qu'utilisent aujourd'hui la Muséologie et les nouvelles technologies de la Communication. Elles répondent ainsi aux attentes des acteurs des nouvelles intercommunalités et de la construction de l'Europe, porteurs de projets culturels.

L'Assemblée départementale souhaite aujourd'hui renforcer la cohérence des actions culturelles du Département et répondre aux délégations de compétence qu'implique la décentralisation. J'évoquerais la pleine gestion du Patrimoine rural non protégé (PRNP), l'expérimentation décentralisée des crédits des Monuments historiques, l'élaboration d'un partenariat pour coordonner l'Inventaire général du patrimoine culturel sur le territoire bi-départemental de l'Assemblée des Pays de Savoie.

La Direction Culture et Patrimoine contribuera au projet de valorisation du château des ducs de Savoie et conduira des actions en partenariat, notamment avec les musées et les Villes et pays d'art et d'Histoire. La Conservation départementale du Patrimoine aura, en particulier, mission de mettre en œuvre des équipements structurants comme le dépôt de fouilles et réserve de collections départementales qui fera l'objet de conventions avec le CHS de Bassens, l'Etat et la Ville de Chambéry. D'autres projets en partenariat comme celui de la grange batelière de l'abbaye d'Haute-combe avec la Fondation d'Haute-combe ou encore de l'hospice du col du Petit-Saint-Bernard avec la Région Val d'Aoste sont appelés à se concrétiser.

Jean-Pierre Vial

Sénateur

Président du Conseil général de la Savoie

ont collaboré à ce numéro ■ Françoise BALLET ■ Corinne GHORIER, attachée de conservation, Conservatoire d'art et d'histoire de la Haute-Savoie (04 50 51 02 33) ■ Jean-Pierre COUREN ■ Ludovic GUILLIER, chargé de mission, DCP ■ Hervé FOICHAT ■ Louis-Jean GACHET, Directeur des Musées d'art et d'histoire de Chambéry (04 79 33 44 48) ■ Francine GLIERE, Directrice adjointe chargée d'études documentaires, Archives départementales de la Savoie (04 79 70 87 70) ■ Claire GRANGÉ, Directrice de la Maison des jeux olympiques d'hiver (04 79 37 75 71) ■ Jean LUQUET, Directeur, Archives départementales de la Savoie (04 79 70 87 70) ■ Vinciane NÉEL ■ Alain PEYNICHOU, Association d'histoire et d'archéologie de Sollières-Sardières (04 79 20 50 90 - 04 79 20 52 49) ■ Sandrine PHILIPPERT, chargée de mission CDP (avec l'aimable concours de Stephan Dor) ■ Philippe QUINQUET, Président de la Commission diocésaine d'art sacré, Maison diocésaine (04 79 33 26 09) ■ Philippe RAFFAELLI ■ Bernard RÉMY, Professeur d'histoire romaine, Université de Grenoble ■ Anne-Catherine XOULLOT, Animatrice du patrimoine, Pays d'art et d'histoire de la Vallée d'Abondance (04 50 73 57 31) ■

# Itinéraires Remarquables

trois parcours autour  
du lac du Bourget, en Combe de Savoie, Val Gelon  
et Avant-Pays Savoyard

ITINÉRAIRES



REMARQUABLES

**L**e Conseil général de la Savoie s'est engagé depuis 2004 dans une démarche de valorisation et de communication autour des sites historiques, monuments et personnages célèbres du département en créant les *Itinéraires Remarquables*.

Au cours de l'été 2004, un guide présentant par territoire les éléments de ce patrimoine, selon leur importance et leur intérêt au regard de l'histoire, de l'art, des savoir-faire... a été publié. Récemment réédité, ce document est disponible gratuitement dans les offices de tourisme de la Savoie. Trois itinéraires ont été inaugurés le 7 juillet au château de Miolans à Saint-Pierre-d'Albigny. Ils permettent une découverte des territoires patrimoniaux d'Aix-les-Bains (autour du Lac du Bourget), de l'Avant-Pays Savoyard, de la Combe de Savoie et du Val Gelon, au départ du château des ducs de Savoie à Chambéry. Les monuments et sites historiques remarquables mais aussi les grands paysages s'offrent ainsi à la curiosité des visiteurs. L'évocation des personnages célèbres de la Savoie et de nombreuses citations agrémentent ces parcours de tourisme culturel.

Pour chaque *Itinéraire Remarquable*, un dépliant abondamment documenté et illustré apporte des éléments de lecture du patrimoine, de connaissance des personnages célèbres, une cartographie du parcours et des renseignements pratiques concernant l'organisation des visites. Ces documents sont disponibles gratuitement dans les offices de tourisme de proximité.

Sur la route, une signalétique identifiable par la présence du pictogramme IR facilite l'accès au site.

Des panneaux d'interprétation sont également apposés au contact de la plupart des sites et monuments.

Appelés à se développer sur d'autres territoires savoyards, ces *Itinéraires Remarquables* favorisent la découverte et l'appropriation du patrimoine par tous et dévoilent les richesses historiques et culturelles de la Savoie.

Pour en savoir plus, contactez la Conservation départementale du patrimoine au 04.79.70.63.60 et retrouvez ces informations en ligne sur le site [www.savoie-culture.com](http://www.savoie-culture.com)

*Jean-Pierre Couren*



Façade sud de l'église de Yenne, ancien prieuré.

En haut à droite, détail du Jubé, église du Bourget-du-Lac, XIII<sup>e</sup> siècle.



## Le Musée Virtuel des Pays de Savoie

L'Assemblée des Pays de Savoie propose un nouveau site Internet sur le patrimoine de nos deux départements.

Le pari de réaliser une présentation cohérente des richesses patrimoniales savoyardes dans un site internet au graphisme innovant a trouvé son accomplissement au printemps 2005.

A travers ce site, les départements de la Savoie et de la Haute Savoie sont accessibles. Les musées ouvrent leurs portes, les monuments confient leurs secrets, les lieux de patrimoine sont présents : l'histoire des Pays de Savoie est ici racontée en image.

Cette réalisation s'est faite de concert entre les différents professionnels du patrimoine qui ont dû médiatiser les contenus scientifiques et les adapter à l'outil informatique. L'enthousiasme général devant le produit proposé a rallié tous les intervenants à ce projet de vulgarisation : faire connaître le patrimoine de nos départements pour inciter davantage le tourisme culturel. En effet, il ne saurait suffire de visiter ce site Internet pour prendre la dimension de ces églises, de ces forts et de ces œuvres d'art et objets de patrimoine qui font l'identité savoyarde. Au cours des mois qui

vont suivre, ce musée virtuel va s'enrichir avec d'autres thématiques : la vie rurale, le patrimoine touristique et industriel, la traversée des Alpes et l'histoire évidemment ! Il sera alors une offre différente et complémentaire du site des Archives Départementales ([www.sabaudia.org](http://www.sabaudia.org)), lui aussi placé sous l'égide de l'Assemblée des Pays de Savoie. Alors, laissez-vous guider par les thématiques, déambulez dans les pages, promenez-vous sur la carte et partez à la découverte des Pays de Savoie et de leur Musée Virtuel.

*Ludovic Guillier*



[www.lemuseevirtueldespaysdesavoie.fr](http://www.lemuseevirtueldespaysdesavoie.fr)  
[www.mvps.fr](http://www.mvps.fr)



REMARQUABLES

# Au château de Miolans

Patrimoine sauvegardé  
et accueil du public

**L**a famille de Miolans, l'une des plus puissantes de Savoie, est peu connue avant le XIII<sup>e</sup> siècle même si Witfred, Nantelme et Aimon sont mentionnés dès la fin du XI<sup>e</sup> siècle. Geoffroy de Miolans, vassal du comte Amédée III de Savoie, participe à la deuxième Croisade en 1147-1148. Les seigneurs de Miolans nouent des alliances avec de grandes familles possessionnées en Tarentaise, en Maurienne ou en Viennois ; d'autres branches se développent comme les Miolans-Urtières. Après le mariage de Jean (1380-1420) et d'Agnès de Roussillon, la famille succède aux Roussillon, seigneurs d'Anjou et reçoit ainsi de nouveaux fiefs en Dauphiné. Elle prodigue de nombreuses libéralités pour des fondations religieuses et compte des membres importants au sein de l'Église.

Jean fonde le couvent des Augustins à Saint-Pierre-d'Albigny et son fils Jacques I, chevalier de l'Ordre

de Collier, rapporte trois Saintes Épines de Terre Sainte. En 1491, Claude-Jacques devient comte de Montmayeur puis Louis accède à la baronnie en 1497. Au cours du XV<sup>e</sup> siècle, les seigneurs de Miolans jouent un rôle important à la cour de Savoie comme chambellans, conseillers ou maréchaux. En 1521, à la mort de Jacques III, chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, son neveu Urbain, abbé commendataire de l'abbaye de Saint-Michel-de-la-Cluse lui succède. La famille s'éteint avec Claudine qui cède le château au duc de Savoie Charles III en 1523 suite à son mariage avec Guillaume de Poitiers-Saint-Vallier. L'héritage des Miolans passe alors aux Miolans-Saluces et aux Mitte-Chevrière-Miolans.

Au début du II<sup>e</sup> Empire, Théodore Guiter et son fils Eugène, coupables de convictions républicaines trop affichées en Catalogne aux côtés d'Arago, sont exilés, le premier en Savoie – à



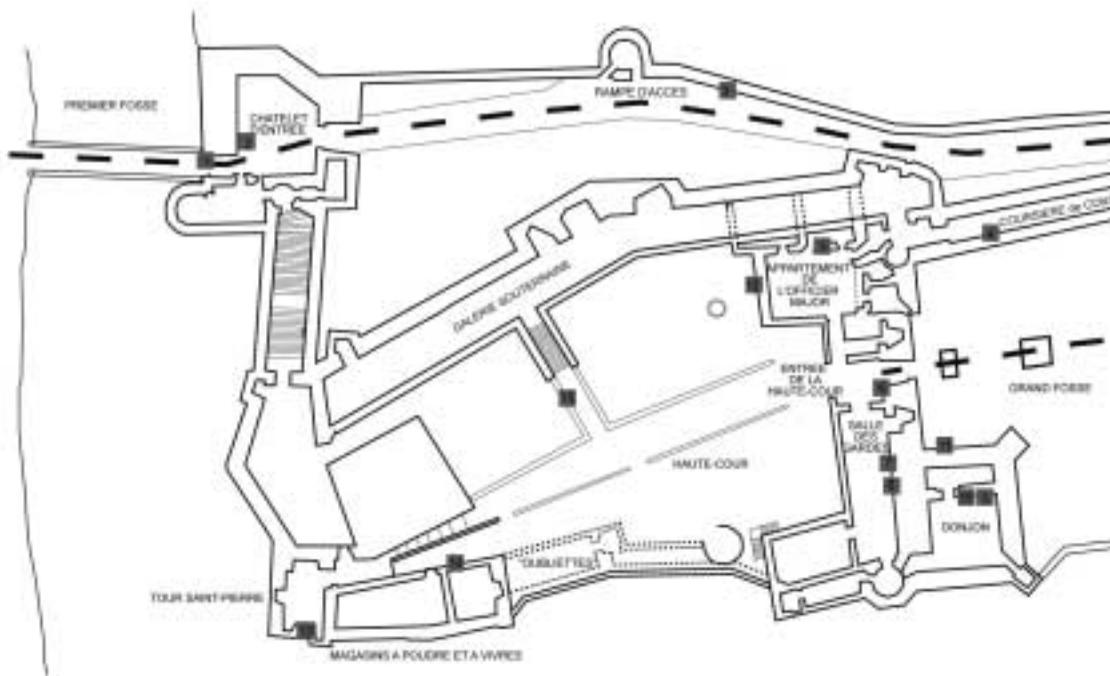
Portrait du D<sup>r</sup> Emile Guiter  
(coll. particulière).

## LE CHÂTELET D'ENTRÉE

La construction du châtelet d'entrée date du début du XVI<sup>e</sup> siècle. Cet édifice de défense avancée assure le contrôle de l'accès nord, après le pont de pierre jeté sur le premier fossé creusé dans le roc. Il se compose d'une barbacane dotée de nombreuses meurtrières, d'une tour en U, couronnée par un parapet crénelé défendant le fossé, d'une tour-porte fermée par deux portes fortifiées, renforcée au moyen d'un assommoir et d'une herse et enfin d'une galerie couverte offrant un accès direct et protégé à la haute-cour.

## LA GALERIE SOUTERRAINE

Cette grande galerie de tir, voûtée en berceau, de près de 200 m. de bout en bout a été édifiée à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, en arrière de la courtine de la seconde enceinte. Elle communique avec la haute-cour par un escalier droit entre-murs qui ouvre sur une grande porte voûtée. Elle compte 13 chambres de tir percées d'archères et de canonnières, aménagées dans le mur nord, qui assuraient la défense de la rampe d'accès.



**LA TOUR SAINT-PIERRE.** Cette tour a été édifée dès le XII<sup>e</sup> siècle et correspond, avec les magasins à poudre et à vivres, au noyau le plus ancien du château des seigneurs de Miolans. C'est un édifice quadrangulaire qui domine le premier fossé à l'ouest et l'à-pic au sud. Ses trois niveaux sont desservis par un escalier hors-œuvre. Chaque étage possède les éléments de confort nécessaires à la vie des seigneurs : latrines, cheminées, baies à coussiège. Le second niveau peut s'apparenter à l'étage noble de la tour, au regard du blason sculpté aux armes d'Anthelme V de Miolans (1276- 1304), sur le manteau de la cheminée. Au XV<sup>e</sup> siècle, le troisième niveau est reconstruit puis à l'époque des prisons des transformations légères sont apportées. La tour assure le contrôle des voies de communication en Combe de Savoie, notamment vers l'Italie. Elle est couronnée par une terrasse bordée d'un parapet crénelé qui offre un panorama sur le Mont-Blanc, la chaîne de Belledonne, les massifs de la Chartreuse et du Vercors.

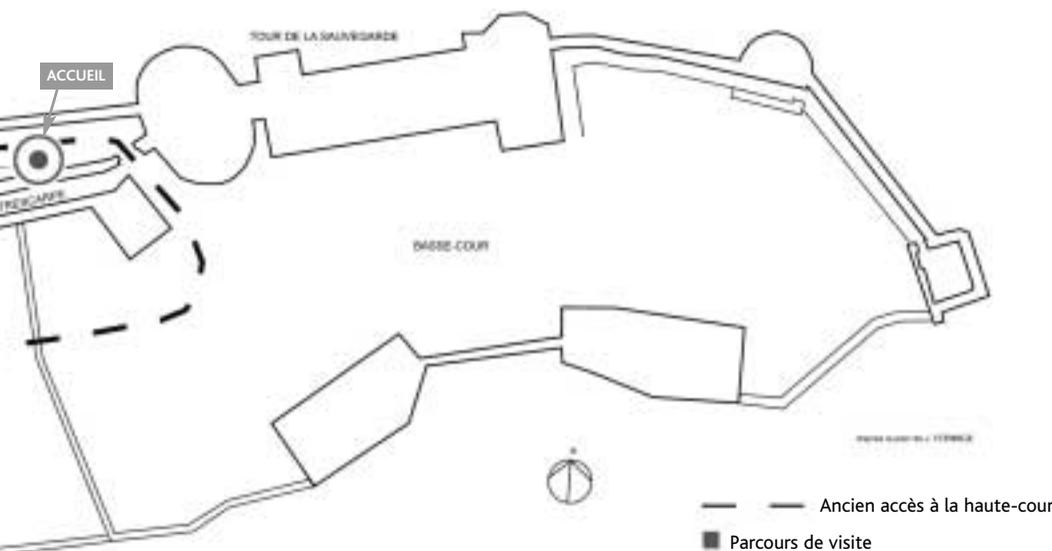
**LE DONJON.** Le donjon a été édifé à la fin du XV<sup>e</sup> siècle ou au début du XVI<sup>e</sup> siècle. C'est un imposant bâtiment quadrangulaire de 23 m. de haut qui s'étage sur 6 niveaux desservis par un escalier à vis aménagé dans une tourelle d'angle. Il est couronné par une terrasse ceinte d'un parapet crénelé remonté au XIX<sup>e</sup> siècle. L'homogénéité architecturale de cette tour, symbole du pouvoir seigneurial, alliant les fonctions de défense et de résidence, s'observe à chaque niveau, malgré les modifications liées à l'aménagement des prisons. De bas en haut, chaque geôle porte un nom représentatif des conditions de vie des occupants : Enfer, Purgatoire, Trésor, salle de réception, Espérance et Paradis. Dans la salle du Trésor, chambre chauffée et dotée de latrines, des graffitis de prisonniers, dont certains datés, sont encore visibles sur les murs.

l'époque, territoire sarde – et le second en Belgique qu'il quittera aussitôt pour rejoindre son père et épouser la descendante d'une vieille famille savoyarde, Adèle Delachenal. Elle lui apportera en dot le château de Miolans, en déshérence depuis la Révolution française et acquis aux enchères en 1869. Élu Préfet de la Savoie le 5 septembre 1870, Eugène Guiter transmettra à ses descendants la volonté de restaurer Miolans. Le Dr Emile Guiter et sa sœur Lucie engagent d'importants travaux à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le château sera classé Monument historique en 1944.

En 1959, à la mort de Jean Guiter, sénateur de Paris, sa veuve Odette Guiter – conseillée par son père, Jules Formigé (1879-1960), Architecte en chef des Monuments historiques et membre de l'Institut de France – consacrera tous ses efforts et une partie de ses biens à restaurer Miolans. En 1984, avec le consensus de l'indivision familiale, Madame Jean Guiter associera l'aîné de ses petits-enfants, Stephan Dor, aux projets de restauration

#### L'APPARTEMENT DE L'OFFICIER MAJOR

Ce bâtiment rectangulaire de 58 m<sup>2</sup> s'élevait sur 3 niveaux. L'imposante cheminée couverte d'un manteau en pierre de taille à corniche moulurée, date de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Elle comprend également un four lié à la transformation de la pièce en cuisine à l'époque des prisons. Ce premier niveau est éclairé au sud par une porte (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles), une baie, réaménagée pour accueillir un évier, dont le linteau extérieur en accolade porte un blason aux armes des Miolans-Roussillon et une grande croisée à double coussiège. Ce bâtiment aux fonctions résidentielles est mentionné en 1729 comme appartement de l'Officier Major, mais ses structures sont plus anciennes. Il pourrait s'agir de l'aula ou grande salle seigneuriale mentionnée en 1332 qui couvrait au moins le premier niveau et la pièce située en arrière de la cheminée.



#### LE GRAND FOSSE

Le grand fossé creusé dans le roc, entre la basse et la haute-cour, est bordé au nord et à l'est par les deux murailles de contrescarpe, à l'ouest par la muraille d'escarpe et au sud par un parapet crénelé. Le fossé, profond de 11 m au sud et de 8 m au nord, est partagé par les piles de pont quadrangulaires maçonnées en moellons de calcaire et chaînées en besace : alternance de pierres d'angle en longueur et en largeur.



du monument menés avec le soutien de l'État et du Conseil général de la Savoie. La sauvegarde du château permet d'accueillir chaque année entre 15 000 et 20 000 visiteurs. Les membres de l'indivision Jean Guiter partagent la conviction – comme leurs ancêtres Théodore et Eugène Guiter – que le château de Miolans doit rester un trait d'union entre le passé et l'avenir de la Savoie.

Gravure, Nicolas de Fer, 1691.

*Sandrine Philifert  
avec l'aimable participation  
de la famille Dor*

A l'occasion des Premiers Trophées de Savoie, le Conseil général a décerné le Prix Béatrice de Savoie 2004 à l'Indivision Jean Guiter représentée par Stephan Dor pour la restauration, la mise en valeur et l'ouverture au public du château de Miolans.



Détail, appartement de l'officier major.



Tour Saint-Pierre et salles « romaines ».

(à gauche) Armoiries des seigneurs de Miolans-Roussillon, après 1429.





### Le patrimoine savoyard en Saône-et-Loire

Le Musée de Solutré expose, du 1<sup>er</sup> juillet au 30 novembre 2005, les gravures rupestres de Savoie. Elaborée avec la Conservation départementale du Patrimoine de Savoie, cette exposition – *Rupestres, roches gravées de Savoie* – présente des textes, des photos, des relevés, une vidéo et surtout des moulages de roches gravées d'Aussois, Lanslevillard, Sollières-Sardières et Termignon montrant la richesse et la diversité des motifs réalisés.

Musée départemental de Préhistoire de Solutré  
71960 Solutré-Pouilly  
tél. 03 85 35 85 21.



# Le réseau des musées et maisons thématiques de Savoie

**L**e Réseau des musées et maisons thématiques de Savoie, a été initié par le Conseil général pour soutenir les structures muséographiques du département en favorisant leur fréquentation. Il regroupe et accompagne les établissements qui, répondant à une charte de qualité, ont reçu l'agrément de la commission départementale des musées.

Inauguré au début de l'été 2004, le Réseau, qui rassemble 15 musées, arrive au terme de sa 1<sup>re</sup> année. C'est une durée trop courte pour en évaluer l'impact, mais on peut d'ores et déjà faire part de l'excellent accueil réservé au *Guide des musées et maisons thématiques* dont 20 000 exemplaires ont été distribués, ainsi que des appréciations favorables qu'il a reçues. Il en est de même pour le *Passmusée* valable jusqu'au 31 décembre 2005, 2 000 unités ont été diffusées en deux mois et demi, dont les retours devraient s'effectuer en nombre cette année.

Favoriser la fréquentation des structures du Réseau passe par une aide à la communication et à la médiation, aussi l'accent est-il mis sur la promotion et l'animation des sites.

### Opérations de promotion

- Réédition du guide des Musées et Maisons thématiques de Savoie
- Poursuite de l'opération Passmusée
- Edition d'une affiche générique destinée à rappeler au public l'existence des musées et l'inciter à y entrer. De format moyen, elle est destinée à être apposée dans les lieux les plus fréquentés : mairies, bibliothèques, musées, offices de tourisme, commerces...
- Edition de deux dépliants thématiques : *Archéologie en Savoie*, pour ceux qui s'intéressent au passé ancien, et *Technique et artisanat en Savoie* destiné à un public passionné de sciences et techniques.



- Savoie Mag : Le programme des expositions et animations des musées du réseau a été diffusé dans le numéro de mai de *Savoie Mag*.

- Dauphiné Libéré : publication quotidienne d'un article du 11 juillet au 29 août. Pour attirer la curiosité du public et donc des visiteurs, l'accroche se fera par des objets curieux et insolites, qui donnent envie d'en savoir plus sur chacun des musées.

- Loisir Accueil Savoie : assure la promotion des musées du réseau auprès des voyageurs.

### Opérations d'animation

Philippe Roman, homme d'écriture, de théâtre et de cuisine, a été sollicité pour intervenir et animer les musées d'une autre manière. Cinq musées du Réseau se sont impliqués cette année : écriture de textes personnalisés pour chacun, mis en scène à l'occasion d'une visite guidée ouverte à tout public et organisation d'un dîner spectacle.

#### LE GRAND FILON, SAINT-GEORGES-D'HURTIERES

– Nuits des Musées : 14 mai 2005, visite guidée ; texte et lecture de Philippe Roman « L'homme et sa bonne mine » – tout public.

Dîner-spectacle par Philippe Roman.

#### MAISON DES JEUX OLYMPIQUES D'HIVER ALBERTVILLE

– Les 3 juin, 1<sup>er</sup> juillet, 1<sup>er</sup> août, 17 septembre, visites guidées, texte et lecture de Philippe Roman « Les deux versants de la montagne » tout public.

#### MUSÉE DES POTIERS DE PORTOUT – CHANAZ

Le 2 juillet 2005, visite guidée, texte et lecture de Philippe Roman, « Les tessons de Portout », tout public.

Dîner-spectacle par Philippe Roman.

#### MUSÉE RÉGIONAL DE LA VIGNE ET DU VIN MONTMÉLIAN

Le 9 juillet, visite guidée, texte et lecture de Philippe Roman « Les clos de Savoie », tout public.

Dîner-spectacle par Philippe Roman.

#### MUSÉE DE L'OURS DES CAVERNES ENTREMONT-LE-VIEUX

Le 24 septembre, visite guidée, texte et lecture de Philippe Roman, « Le casse-tête du spéléologue sondant le Granier », tout public.

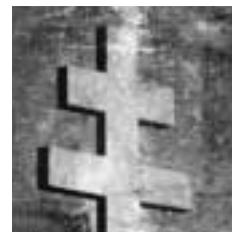
Dîner-spectacle par Philippe Roman (sur réservation).

Françoise Ballet

# La Savoie des ombres

## La vie des Savoyards pendant la Seconde guerre mondiale

ARCHIVES



Les Archives départementales de la Savoie organisent une exposition itinérante sur la vie des Savoyards pendant la Seconde Guerre mondiale : *La Savoie des ombres*, présente à Chambéry, aux Archives départementales, du 6 juin au 30 septembre 2005, du lundi au vendredi, de 9 heures à 17 heures.

A partir du 1<sup>er</sup> octobre 2005, elle sera mise à la disposition des communes et des établissements d'enseignement, en priorité les collèges, qui souhaiteront l'accueillir.

*La Savoie des ombres*, ce sont toutes les victimes du conflit, prisonniers, déportés et fusillés. Ce sont toutes ces familles juives anéanties et tous ces persécutés traqués, qui vivent cachés en attendant des jours meilleurs. C'est aussi l'autorité de Vichy qui veille à l'application de lois anti-républicaines, qui surveille, arrête de manière arbitraire les populations. C'est encore l'impact des occupations qui laisse en Savoie le goût amer des destructions, des morts et des privations. C'est enfin, tous ceux qui ont contribué à libérer les Savoyards de la tutelle de Vichy, de l'Italie fasciste et de l'Allemagne nazie.

L'exposition veut montrer la vie quotidienne sous le joug d'un régime totalitaire.

En effet, de 1940 à 1945, la Savoie vit une des pages les plus sombres de son histoire, les populations souffrent de privations, de réquisitions, et surtout de pertes cruelles au sein des familles.

En 22 thèmes, l'exposition met en lumière les aspects de la vie de tous les jours, en essayant de susciter les interrogations et les pistes de réflexions.

Les archives, qui illustrent les 22 panneaux de l'exposition, sont avant tout celles de l'administration. Elles ont été progressivement rassemblées aux Archives départementales de la Savoie, entre l'immédiat après-guerre et les années 1985, certains versements complémentaires, de faibles importances intervenant même en 1996.

La plupart proviennent de la Préfecture de la Savoie, principalement du cabinet du préfet; on retrouve aussi un fonds issu de la commission d'Armistice italienne (en italien) et cinq fonds complémentaires importants dont les archives judiciaires, Cour d'appel et Cour de justice de Chambéry.

A part les dossiers individuels des procédures judiciaires, les archives de la période sont désormais librement consultables par les chercheurs: historiens français et étrangers, étudiants de l'Université de Savoie, mais aussi victimes ou descendants de victimes de spoliations et persécutions qui désirent trouver les preuves de leurs droits ou simplement un témoignage de leur histoire. Les témoins de la période nous ont beaucoup aidé à comprendre l'atmosphère qui régnait dans le département pendant la guerre. Des photographies issues de collections privées viennent



heureusement compléter les fonds d'archives publiques: l'exposition est aussi l'occasion de lancer un appel aux détenteurs d'archives sur la Seconde guerre mondiale, en particulier sur la Résistance, pour qu'ils acceptent de les déposer aux Archives départementales et de faciliter ainsi la recherche et l'enseignement sur cette période.

### L'exposition itinérante et les activités pédagogiques

L'exposition est montée sur des panneaux mobiles, faciles à installer dans différents lieux et qui ne nécessitent pas de surveillance, contrairement aux expositions de documents originaux. Il s'agit d'un choix qui correspond au souhait du Conseil général de Savoie de concevoir des activités culturelles qui s'orientent vers les territoires du département. Les communes, en fonction de leurs programmes d'activités culturelles, pourront bénéficier du prêt gratuit.

L'exposition itinérante a aussi une vocation pédagogique, elle sera prêtée aux établissements d'enseignement, aux collèges en priorité, mais en s'ouvrant au parents et au public intéressé, avec l'aide des associations d'histoire, des associations ou organismes d'animation ou de développement local.

Ainsi en 2005, en collaboration avec des enseignants, les Archives départementales ont proposé aux élèves de plusieurs classes des « lectures d'archives ». Cette activité pédagogique est conçue pour être ensuite ouverte aux parents et au public intéressé, dans les établissements même. Si l'expérience est un succès, elle sera reprise et étendue.

Jean Luquet

### Les 22 thèmes présentés

- La Savoie des ombres: chronologie de la guerre.
- La propagande vichyste: affiches.
- L'épuration de la République: la mise à l'écart des opposants à Vichy, des Juifs et des francs-maçons.
- La Légion française des combattants: vers l'engagement aux côtés des nazis.
- Les Savoyards sous surveillance: le quadrillage des administrations, le travail de la police et des auxiliaires du régime.
- La jeunesse française: la tentative d'embrigadement des jeunes.
- L'école de Vichy: la propagande pour les enfants.
- Vichy, les femmes, la guerre.
- Les prisonniers de guerre français.
- La relève et le service du travail obligatoire.
- La Résistance armée.
- Les persécutions contre les Juifs.
- La propagande contre Vichy: tracts et affiches.
- La protection des populations, par l'intermédiaire de la défense passive.
- L'annexion des hautes vallées alpines.
- Etre Italien en Savoie pendant la guerre.
- L'annexion de la Savoie par les Italiens.
- Le ravitaillement des populations.
- Le pillage de l'économie locale.
- Au cœur des combats: 1944-1945, la Libération.
- Le difficile retour à la légitimité.
- Le sort des prisonniers de guerre allemands.

# Les archives de Jean Bourguignon secrétaire de Théodore Reinach



Les quelques archives du député Théodore Reinach, conservées aux Archives départementales de la Savoie, répondent-elles à l'interrogation de Madame Henry-Bard<sup>1</sup> « *au cours de cet itinéraire sur les voies magistrales de l'érudition jacobine parisienne, quelle est la place de ce détour républicain savoyard?* »



Théodore Reinach,  
membre de l'Institut,  
député de la Savoie.  
La carte postale  
parlementaire.

**A**u sein des archives données en 1954 aux Archives nationales par Jean Bourguignon et qui concernent son activité de chef de cabinet de Paul Painlevé se trouvaient également quelques documents datant de l'époque où il avait secondé Théodore Reinach, sans doute pressenti pour cette tâche car déjà proche : précepteur pour le primaire des enfants Reinach, habitant en partie aussi au château, écrivant sur le même papier à lettre, plus tard le député lui en signera d'avance!

Ces archives<sup>2</sup> sont précieuses du fait de la disparition des autres archives privées politiques de Théodore Reinach détenues par son fils, Léon au moment de sa déportation à Auschwitz avec son épouse et ses 2 enfants.

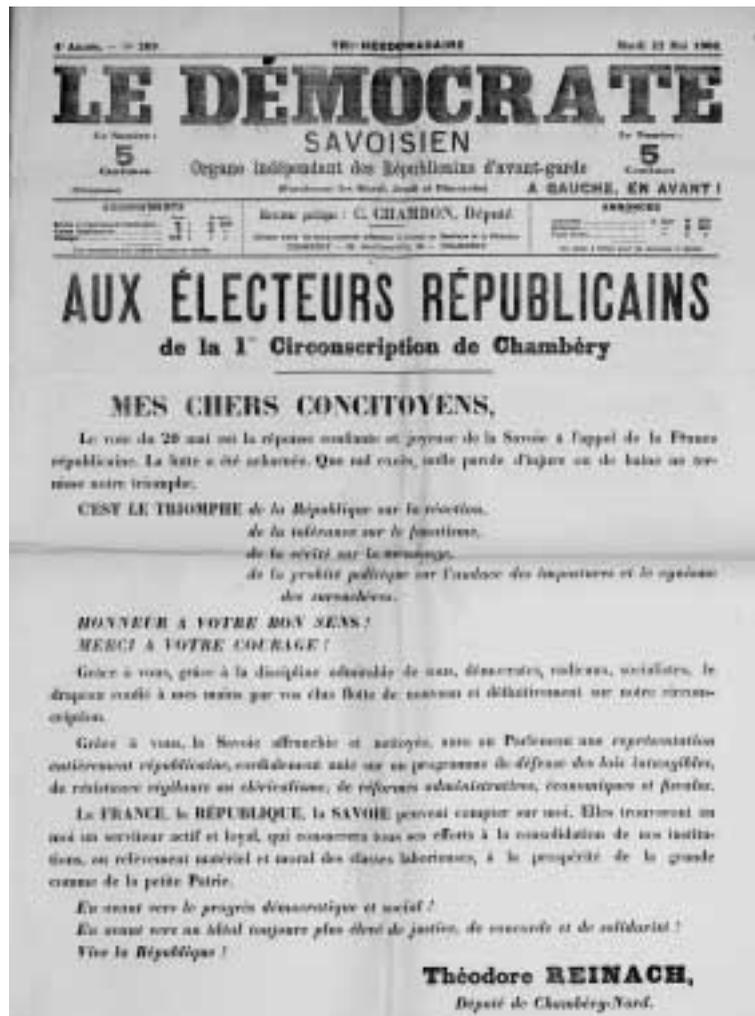
## Jean Bourguignon alias Jacques Doppet

Jean Bourguignon, originaire des Ardennes tient la permanence de son député au 5 rue de la Banque à Chambéry. Sous le pseudonyme de Jacques Doppet il est, à partir de septembre 1908, rédacteur en chef du journal fondé en 1903 par Théodore Reinach et le député radical de la deuxième circonscription Claude Chambon « *le Démocrate Savoisien* » organe des Républicains d'avant-garde qui paraîtra du 30/08/1903 au 18/2/1922, remplacé ensuite par le « *Réveil des gauches* ». Un certain nombre de documents évoquent l'histoire du journal, de ses correspondants locaux issus des comités républicains, les problèmes liés à son impression et même la construction de sa nouvelle imprimerie rue Victor Hugo.<sup>3</sup>

## Théodore Reinach, député de la Savoie.

Ces archives laissent entrevoir seulement l'exceptionnelle personnalité et l'action politique de Théodore Reinach dont on ignore la raison pour laquelle, en 1898, il s'installa en Savoie. Né le 3 juillet 1860 à Saint-Germain-en-Laye, c'est le plus jeune de trois frères surdoués, d'une famille de banquiers venue de Francfort installée à Paris, capitale de la nation qui la première a transformé les Juifs en citoyens à part entière : doté tout jeune d'un double doctorat en droit et lettres, il s'oriente très rapidement vers l'histoire de la Grèce antique : cette passion le conduit à concevoir avec l'architecte Pontremoli<sup>4</sup> une villa grecque à Beau-lieu-sur-Mer. A la fois archéologue, papyrologue, numismate, musicologue, disciplines qu'il enseigne à la Sorbonne, au Collège de France et à l'École des Hautes Etudes sociales, tout en conservant son activité parisienne, il passe de longs séjours de vacances en Savoie à la Motte-Servolex. Il se consacre également à l'étude des religions et spécialement de sa confession d'origine familiale, le Judaïsme, prenant une part active aux efforts de l'Union Libérale Israélite pour le rajeunir.

Documentation :  
[www.sabaudia.org](http://www.sabaudia.org)  
Inventaire du fonds Reinach 118 F.





C'est en 1906 que, présenté par le bloc républicain, il est élu député de la première circonscription de Chambéry; réélu en 1910 il perd son siège en 1914<sup>5</sup>: son action parlementaire est dirigée en faveur de la protection des arts et des lettres, de l'éducation et de l'action coopérative.<sup>6</sup>

Les lettres conservées concernent les préparations des campagnes électorales, les correspondances adressées au député, mais dont nous ignorons les réponses autres que les annotations car le courrier une fois rédigé lui était souvent transmis à Paris pour signature: lettres émouvantes de demandes d'intervention, de secours, de remerciements pour son immense générosité privée- il dote même les écoles d'estampes- se mêlent aux renseignements plus politiques fournis par les comités républicains, les sollicitations des planteurs de tabac, des associations professionnelles agricoles pour qu'il les défendent, des clubs sportifs, régates du Viviers, sociétés de tir, club nautiques, des employés du casino d'Aix-les-Bains, des cheminots lors de leur grève... L'atmosphère quotidienne des savoyards de l'époque resurgit. Se révèle son réel souci envers les

problèmes de ses électeurs et au delà de la majorité de ses concitoyens dont témoigne également ce travail parlementaire rigoureux qu'il tente d'expliquer sans relâche au sein du journal ne répondant pas aux calomnies antisémites de ses adversaires, et même de sa famille politique, qui finiront par avoir raison de lui.<sup>7</sup>

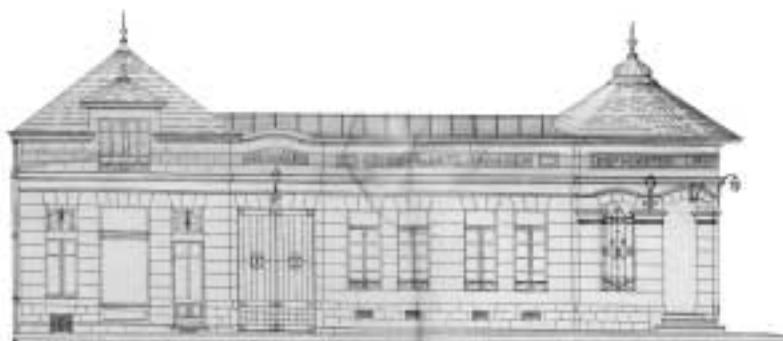
Francine Glière

1. Cf. Théodore Reinach en Savoie, par Monique Henry-Bard, mémoire de maîtrise de l'université de Savoie, 2001-2002., ADS J 1804.p 11
2. Elles constituent le fonds 118F, la famille avaient déjà donné aux Archives départementales en 1930 des documents historiques relatifs à l'histoire de la Savoie, fonds 16F.
3. Grâce à un traité avec le Société des Gens de Lettres le journal publie tous les quinze jours un conte ou une nouvelle, diffuse des numéros spéciaux ou moment des grands événements, ou des enquêtes telle celle d'Arnold van Genepp pour la rédaction de son ouvrage, ADS PER 89, collection incomplète.
4. Cf. le site de la Villa [www.villa-kerylos.com](http://www.villa-kerylos.com): cette demeure évoque la vie quotidienne des riches armateurs de Délos. « Elle a été construite dans la culte et le respect de ce qui a fait la grandeur de la Grèce » en dit Jacqueline de Romilly.
5. Cantons d'Aix-les-Bains, Albens, Chambéry-Nord, Les Echelles, Pont-de-Beauvoisin, Ruffieux, Saint-Genix-sur-Guiers, Yenne.
6. L'application de la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État, les prémices de celle de 1913 sur la protection des monuments historiques... Voir aussi Birbaum, P., *Les Fous de la République*, Paris, Fayard, 1992.
7. Extrait d'une des lettres de regret: 22 juin 1914 de J. Ducret adressée à J. Bourguignon: « il est en effet déplorable de voir que la calomnie et la trahison puissent tomber un tel homme... mais une consolation reste car des républicains notables ont été victimes de la même ingratitude... tels Gambetta, Jules Ferry, Clémenceau... »



Photographies: voyage officiel en Savoie en 1910 du Président de la République française Armand Fallières (photos Descotes, 118 F 26).

Imprimerie chambérienne, rue Victor Hugo, architecte Fago (118 F 4).



**Personnalités incontournables de la III<sup>e</sup> République les trois frères Reinach étaient surnommés les « Je Sais Tout »<sup>1</sup> à cause de leur extraordinaire érudition, dès leur scolarité au lycée Condorcet où ils remportent tous les prix du concours général.**

**Joseph** (1856-1921) Avocat à la cour d'appel Paris, il travaille aux côtés de Crémieux et dirige le journal *La République française* en 1881. Il publie la totalité des discours de Gambetta dont il est le secrétaire. Durant l'Affaire Dreyfus, il est l'un des principaux avocats et participe à la création de la ligue des Droits de l'Homme. Il deviendra député de Digne (Basses-Alpes) de 1889 à 1898 puis de 1906 à 1914. Pendant la

guerre de 14-18, il publie ses communiqués de guerre dans *Le Figaro* sous le pseudonyme de « Polybe ». **Salomon** (1858-1932), Philologue, membre de l'Institut, paléontologue, ancien élève de l'École normale supérieure, il identifie le faux du commandant Henry dans l'Affaire Dreyfus. En 1896, il est élu à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, comme plus tard, Théodore.

Son œuvre majeure d'histoire des religions, *Cultes, mythes et religions*, inspire Freud pour *Totem et Tabou*. Président de l'Alliance hébraïque universelle, il est également conservateur au Musée des Monuments historiques de Saint-Germain-en-Laye. Il termine et publie l'œuvre de Théodore sur Flavius-Josèphe, après sa mort.

1. Parfois même JST comme Joseph, Salomon, Théodore.



Théodore Reinach était Député au moment du Cinquantenaire du Rattachement de la Savoie à la France en 1910 (118 F 26).

# Le patrimoine mobilier en Savoie

## la Conservation départementale des antiquités et objets d'art



Détail, poinçons d'orfèvre, XVIII<sup>e</sup> siècle.

La Savoie présente un patrimoine mobilier aussi remarquable que varié : antiques, tableaux, dessins, estampes, cartes et plans, tapisseries et papiers peints, statues, orfèvrerie, ameublement d'église, retables, objets et ornements liturgiques, mais aussi cloches et instruments de musique, armes, meubles, machines-outils, véhicules. Ce patrimoine constitué pour l'essentiel d'objets d'art sacré aussi précieux que fragiles est avant tout conservé dans les cathédrales, les monastères et les nombreuses églises, chapelles et oratoires disséminés de l'Avant-pays savoyard aux hautes-vallées. Toutefois des objets mobiliers profanes sont également conservés dans d'autres édifices publics comme mairies et hôpitaux, ou encore dans châteaux et demeures particulières.

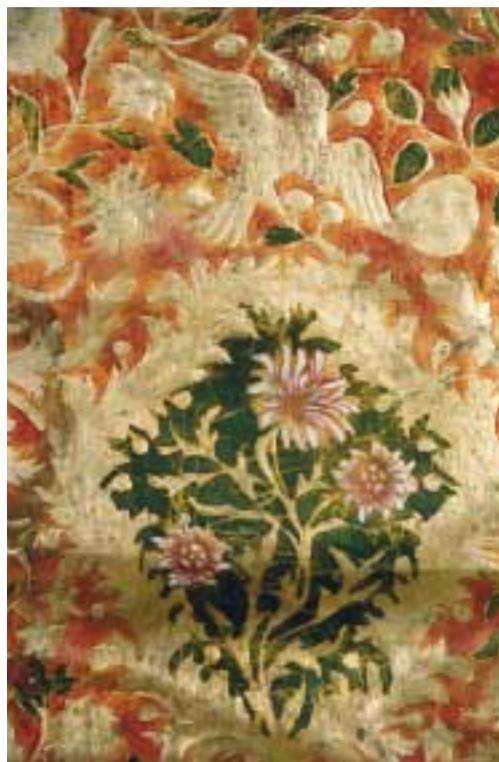
### La Conservation départementale des Antiquités et Objets d'Art de la Savoie

La *Conservation départementale des Antiquités et objets d'art* est un service placé sous l'autorité du Préfet du département et de la Conservation régionale des monuments historiques qui dépend de la Sous-direction des monuments historiques, Direction de l'architecture et du patrimoine, au Ministère de la culture et de la communication. Sa mission porte sur la sauvegarde et la valorisation des *objets mobiliers protégés au titre des monuments historiques*. Sa compétence s'étend à l'ensemble du patrimoine mobilier ou « meubles » conservé dans le département ; le service bénéficie à ce titre du concours du Conseil général de la Savoie qui prend en charge fonctionnement et personnel au sein de la Conservation départementale du patrimoine créée en 1995.

Les *conservateurs des Antiquités et objets d'art* ont été institués par décrets ministériels du 27 avril 1907 et du 11 avril 1908 suite à l'application de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat du 9 décembre 1905<sup>1</sup>.

Leur mission de conservation et d'inspection dans chaque département a suivi l'évolution de la législation sur la protection du patrimoine national.

Aujourd'hui, plus de 3 200 objets mobiliers sont protégés au titre des Monuments historiques ou portés au Répertoire départemental en Savoie. Leur protection relève le plus souvent du domaine public bien qu'elle concerne aussi des objets privés.



Détail, devant d'autel, cuir travaillé, XVIII<sup>e</sup> siècle.

La loi du 31 décembre 1913 sur les Monuments historiques<sup>2</sup> applique la notion de patrimoine d'intérêt public aux *objets mobiliers* ou *meubles par nature* et garantit leur inaliénabilité et leur imprescriptibilité. Cette loi aujourd'hui modifiée a été complétée par une nouvelle mesure de protection portant sur l'inscription des objets mobiliers à l'Inventaire supplémentaires des monuments historiques par la loi du 23 décembre 1970. Après avoir reçu un premier statut juridique protecteur par la loi du 30 mars 1887, les *objets mobiliers*, à l'origine essentiellement composés d'antiquités et d'objets d'art sacré, se sont enrichis d'objets d'intérêt historique et artistique puis d'objets d'intérêt scientifique, technique et industriel.

Les dispositions légales concernant les objets mobiliers ont été actualisées par le nouveau *Code du patrimoine* paru le 20 février 2004 qui devrait entrer en application en 2005-2006 et abroger la loi de 1913.

La plupart des édifices religieux et de leur mobilier relèvent du domaine public des communes. L'accord du maire est nécessaire en cas de déplacement d'objets culturels sous forme de délibération municipale. Les objets culturels ne peuvent être vendus qu'après arrêté de désaffectation culturelle pris par le Préfet et avec l'accord écrit de l'affectataire. Les objets protégés ne doivent pas être restaurés, modifiés, vendus sans l'accord des Monuments historiques.



Détail d'un crucifix, orfèvrerie, XVIII<sup>e</sup> siècle.

(à droite) Pietà, groupe statuaire, bois polychrome et doré, début du XVI<sup>e</sup> siècle.



En 1891, est créée une Sous-commission des Antiquités et objets d'art. En Savoie, les premiers objets sont protégés entre 1897 et 1913 par les Monuments historiques mais il faut attendre 1935 pour qu'un poste de conservateur des Antiquités et objets d'art soit créé.

**La mission de la Conservation départementale des Antiquités et objets d'art**

La Conservation conseille les propriétaires d'objets mobiliers et les affectataires en lien avec la Commission diocésaine d'art sacré, et contribue à la protection d'objets dans les domaines des arts, de l'histoire, des sciences et des techniques dont la conservation présente un intérêt public (article 14, loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques).

Le service pré-sélectionne les objets remarquables non protégés, instruit les demandes de protection au titre des monuments historiques et documente les objets qui sont proposés à la Commission départementale des objets mobiliers<sup>3</sup> avec l'accord de leurs propriétaires.

*Comment protéger les objets mobiliers?*

La demande de protection peut être faite par le propriétaire, l'affectataire, un tiers intéressé (association ou collectivité territoriale), le Préfet du département ou de région, l'administration centrale ou régionale du Ministère de la culture et de la communication. Elle doit être adressée au Conservateur des Antiquités et objets d'art du département qui prépare le dossier de soumission à la Commission départementale des objets mobiliers. Pour les collectivités territoriales et leurs établissements, un accord préalable du propriétaire, sous forme de délibération, est désormais nécessaire pour le classement. De même, l'accord écrit du propriétaire est demandé pour classer un objet mobilier privé. Après

examen et délibération, la Commission émet un avis sur la protection de chaque objet présenté.

*En Savoie, trois niveaux de protection peuvent être retenus :*

- OMC: objets mobiliers classés Monuments historiques.
- OMI: objets mobiliers inscrits à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques.
- RD: objets portés au Répertoire départemental.

Les objets privés ou publics peuvent être proposés au classement par la Commission départementale – l'instruction est alors menée par la Conservation régionale auprès de la Commission supérieure des Monuments historiques pour avis et classement par arrêté ministériel. Après avis favorable de la Commission départementale, seuls les objets publics sont inscrits à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques par arrêté préfectoral. Dans le cas où cette protection n'est pas retenue par la Commission départementale, les objets peuvent être portés au Répertoire départemental (depuis 1998) sur avis favorable de la Commission.

La protection des objets permet à leurs propriétaires – collectivités publiques ou propriétaires privés – de bénéficier d'aides de l'État et du Conseil général de la Savoie, sous forme de subventions, pour leur bonne conservation, leur restauration et leur mise en sécurité.

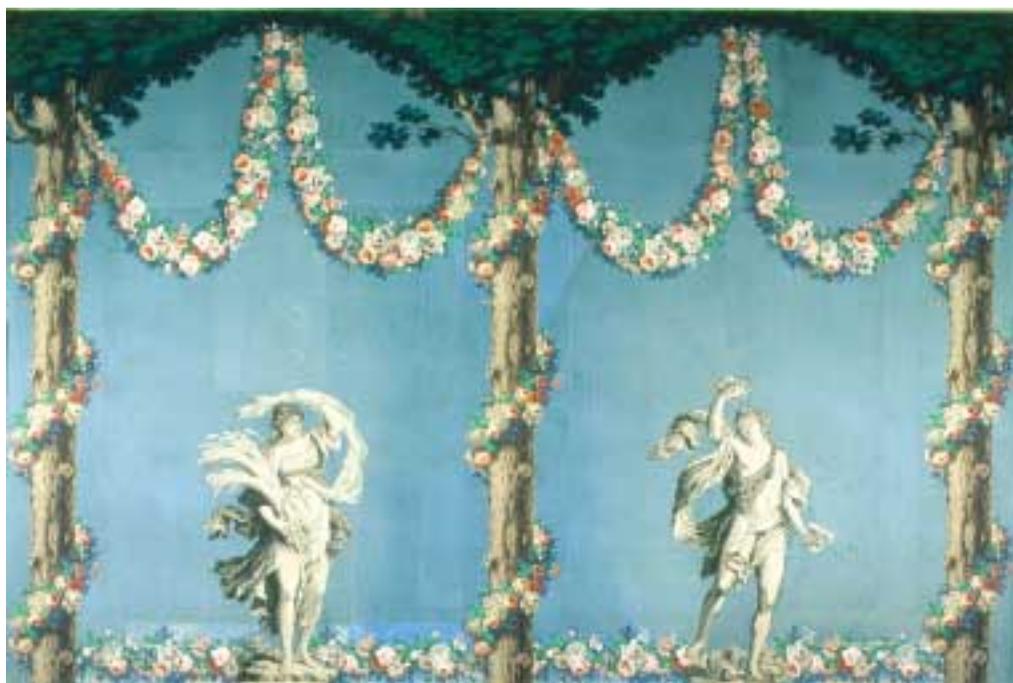
La protection au titre des Monuments historiques est imprescriptible; elle garantit la bonne conservation de l'objet qui ne peut être détruit. Les objets classés propriété de l'État sont inaliénables, ceux appartenant aux autres personnes publiques ou d'utilité publique sont aliénables sous réserve d'une autorisation ministérielle et cela uniquement au bénéfice d'autres personnes publiques. La vente ou la cession d'objets classés privés sont soumis à déclaration obligatoire; l'exportation des objets classés est interdite sauf dérogation de



*Sculpture, bois polychrome et doré, XVIII<sup>e</sup> siècle.*



*Lanterne de procession, tôle peinte, XIX<sup>e</sup> siècle.*



*(à gauche) Détail, Allégorie des saisons, papiers peints, première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.*



Détail, ornement liturgique.



Saint Maurice martyr, bois polychrome et doré, XVIII<sup>e</sup> siècle.

**1.** La loi de séparation des Eglises et de l'Etat du 9 décembre 1905 stipule que les objets mobiliers présents dans les édifices culturels avant le Concordat de 1801 sont propriété de l'Etat pour les cathédrales et propriété des communes pour les églises et chapelles. Depuis la loi du 2 janvier 1907, les édifices et les objets liturgiques sont mis à disposition des affectataires pour l'exercice du Culte ; l'affectation garantit un usage exclusif à l'affectataire. La loi du 13 avril 1908 transfère la propriété des objets déposés dans les édifices entre 1801 et 1905, non réclamés par les associations cultuelles, à l'Etat pour les cathédrales, aux communes pour les autres. La loi du 19 juillet 1909 permet le classement d'objets privés avec l'accord de leurs

prêt pour exposition temporaire ou analyse scientifique. Le transfert d'objets protégés est soumis à déclaration du propriétaire, du dépositaire ou de l'affectataire. Les objets inscrits ne peuvent être aliénés par leur propriétaire sans déclaration préalable.

L'affectataire peut modifier pour des raisons liturgiques la disposition du mobilier dans tout lieu de culte affecté mais il ne peut céder ou vendre le mobilier relevant de la domanialité publique et des Monuments historiques, ni le déplacer ou le modifier sans informer le propriétaire et lorsqu'il s'agit d'objets mobiliers protégés au titre des Monuments historiques, la Conservation régionale des Monuments historiques pour les objets classés ou la Conservation départementale des Antiquités et objets d'art pour les objets inscrits.

Les conservateurs apportent des préconisations pour la conservation préventive des objets aux propriétaires et aux affectataires, en particulier en cas de travaux à l'intérieur des édifices, de projets de valorisation et de mise en sécurité<sup>5</sup>. Ils concourent à la restauration des objets protégés au titre des Monuments historiques ou portés au Répertoire départemental et participent à la programmation prévisionnelle annuelle des chantiers de restauration sous l'autorité de la Conservation régionale des monuments historiques. Ils assurent en particulier le suivi des chantiers de restauration concernant les objets inscrits confiés à des restaurateurs agréés à la commande des propriétaires<sup>6</sup>.

(à droite) Machine-outil : batteur-mélangeur, servant à l'ouverture de la laine (1865).

(en bas) Fragment de statue antique, marbre.

Les conservateurs procèdent aux récolements d'usage et contrôlent les mouvements d'œuvres en application de la législation (prêts pour expositions, transferts de propriété).

La Conservation gère enfin l'importante documentation avec photothèque constituée au fil du temps qui concerne les objets protégés au titre des Monuments historiques, portés au Répertoire départemental ou non protégés, plus de 3 200 objets indexés et plus de 12 000 clichés pour le département de la Savoie.

Philippe Raffaelli



propriétaires et interdit l'exportation des monuments et des objets classés hors de France ; elle est renforcée par la loi du 31 décembre 1921 qui prévoit le classement d'office pour les objets privés. A partir de 1924, se constituent les associations diocésaines et cultuelles qui sont propriétaires des objets acquis après 1905.

**2.** Le goût pour les antiques, les curiosités et les objets d'art de l'Ancien régime a contribué à l'émergence de la notion de patrimoine historique portée par les idéaux de la Révolution française puis du Romantisme. Dès 1830, les objets mobiliers ou meubles sont l'objet d'une protection sans portée juridique qui s'inspire de l'engouement pour la conservation des monuments et des collections de musée. La loi du 30 mars 1887 distingue pour la première fois les *objets mobiliers* ou *meubles* des *immeubles* Monuments historiques. Le Code civil soumet les *immeubles par destination* au régime de protection des *immeubles par nature*.



**3.** Les *Commissions départementales des objets mobiliers* ou CDOM ont été instituées par décret du 19 octobre 1971. Ces commissions administratives se réunissent à l'invitation du Préfet pour statuer annuellement sur la protection à accorder à chaque objet présenté selon des critères d'authenticité, d'ancienneté, de rareté, d'historicité.

**4.** De nombreux objets mobiliers du patrimoine savoyard ne présentaient pas la qualité requise pour bénéficier d'une inscription à l'Inventaire supplémentaire des Monuments histo-

riques selon les critères définis par circulaire ministérielle du 6 juillet 1973 (ancienneté, qualité, rareté et originalité). Certains méritaient toutefois une reconnaissance en raison de leur intérêt pour l'histoire locale et régionale. Aussi, le Conseil général de la Savoie s'est prononcé le 23 juillet 1998 pour une protection spécifique du mobilier appartenant aux collectivités publiques avec la création d'un *Répertoire départemental*. Les objets mobiliers sont portés au Répertoire départemental sur proposition de la Conservation départementale des Antiquités et objets d'art de la Savoie après avis de la Commission départementale des objets mobiliers.

**5.** La conservation préventive permet de prévenir la dégradation des objets mobiliers et d'éviter des restaurations parfois coûteuses. Il s'agit d'assurer de bonnes conditions de conservation dans les édifices en évitant des écarts de température et d'hygrométrie (humidité ambiante) trop brusques et trop

importants, en assainissant murs, sols et planchers par aération, usage de matériaux perméables, drainage, en limitant l'éclairage par des sources lumineuses trop agressives ou en évitant l'exposition directe au soleil. Des techniques particulières permettent de lutter contre les infestations d'insectes ou les moisissures. Le conditionnement des objets utilise des matériaux spécifiques de conservation. Depuis 2004, le Conseil général de la Savoie incite en particulier sous forme de subventions les communes propriétaires à la mise en sécurité des églises et des chapelles contre le vol.

**6.** La restauration des objets mobiliers par des restaurateurs spécialisés et agréés prend en compte la spécificité de chaque œuvre selon des règles professionnelles de déontologie : diagnostic préalable, principe de réversibilité et de lisibilité des interventions, usage de matériaux stabilisés, documentation de l'œuvre et des interventions pratiquées.

# La commission diocésaine d'Art Sacré de Savoie

## Une interface entre l'Eglise catholique et les différentes instances de la société civile



1. « En amont de Vatican II, La genèse des CDAS, R. Beauvery, note, 2005.
2. Actes 6. 1-6.
3. Concile Vatican II, *Constitution sur la Sainte Liturgie*.
4. *La responsabilité des CDAS*, Assemblée plénière de l'Épiscopat Français (Lourdes 1981), Commission Episcopale de Liturgie et Pastorale Sacramentelle Comité National d'Art Sacré (8 octobre 1999).

Les Commissions Diocésaines d'Art Sacré (CDAS) ne sont pas une création récente. Une note du Vatican adressée aux évêques y fait allusion en date du 12 décembre 1907, donc dans le contexte français des lois relatives à la séparation des Eglises et de l'Etat<sup>1</sup>.

Aux origines, composées en majorité de clercs, nombreuses aujourd'hui sont les CDAS à travers la France où les laïcs sont majoritaires, voire responsables. Cette évolution n'est pas particulièrement due au manque de prêtres : elle s'enracine plutôt dans le mouvement général d'évolution de l'Eglise, dont on trouve déjà le germe au I<sup>er</sup> siècle dans les Actes des Apôtres<sup>2</sup>.

C'est ainsi que la CDAS de Savoie est aujourd'hui entièrement composée de laïcs. Mais elle est reliée de plusieurs façons à Monseigneur Ulrich, archevêque de Chambéry, évêque de Maurienne et de Tarentaise : soit directement en cas de question urgente et d'importance majeure, soit au travers de réunions périodiques inter-services.

### Quelle est la responsabilité des CDAS ?

Elles doivent veiller à ce qu'on ne réduise pas les bâtiments et les objets du culte catholique à des réalités exclusivement culturelles, mais qu'on reconnaisse leur relation prioritaire à la vie de l'Eglise et à la liturgie. La reconnaissance de cette priorité par la société civile implique en contre partie, pour l'Eglise, une attitude ouverte à la compréhension culturelle du lieu, indissociable de son sens spirituel. Pour autant, il ne s'agit pas de refuser toute manifestation culturelle dans les lieux de culte mais de préciser les conditions dans lesquelles ils peuvent accueillir des concerts, des expositions, des rencontres qui soient compatibles avec le caractère sacré de l'édifice, ainsi qu'avec la vie et la prière des communautés chrétiennes. Pour les mêmes raisons, la présentation et la mise en valeur des édifices et des objets du culte doivent permettre aux visiteurs de comprendre que leur valeur religieuse ne se réfère pas seulement au passé, mais s'inscrit dans la vie actuelle des croyants. Les CDAS doivent pratiquer cette vigilance qui permettra un dialogue réel entre la foi et la culture, entre les responsables de l'Eglise et les services culturels<sup>3&4</sup>.

La Commission d'Art Sacré ne revendique en aucun cas l'infaillibilité. La responsabilité qui lui est confiée par l'Evêque lui confère, non pas une obligation de résultat, mais une autorité par délégation et une obligation de moyens.

**Ces moyens sont pour chacun des membres un intérêt personnel, mais surtout, une obligation de formation permanente.** Parmi les outils de cette formation, on peut citer le CYFAL (Cycle de Formation à l'Animation Liturgique) organisé à l'échelon régional, dont le cursus est de deux ans, validé par la soutenance d'un mémoire.

Les autres moyens de formation sont les congrès annuels d'Art Sacré qui sont une tradition de bientôt 40 ans dans l'aire géographique de la Région Rhône-Alpes, et les journées d'études,

en septembre, qui réunissent les responsables pendant deux jours.

Le dernier congrès d'Art Sacré qui s'est tenu à Moûtiers les 10, 11 et 12 juin 2005 avait pour thème : *Art Sacré et géographie humaine* ou « Comment l'Eglise accompagne l'histoire des hommes et les transformations culturelles depuis les premiers siècles de l'ère chrétienne jusqu'à nos jours. » En effet, si le contenu du message chrétien est invariant dans son essence, il s'adresse néanmoins à tout homme et à tous les hommes. Ceci suppose dès l'origine et encore aujourd'hui un travail permanent de recherche, d'écoute mutuelle, de discernement et d'invention.

C'est pourquoi la véritable « tradition » est susceptible d'être reçue – soit dans le sens restrictif de l'intangibilité – soit dans le sens dynamique de l'histoire humaine, c'est-à-dire que cet héritage s'enrichit, sans se trahir, par les apports successifs de toutes les générations et de toutes les cultures.

**Trouver l'équilibre entre ces deux attitudes – conservation et enrichissement – n'est contradictoire qu'en apparence :** en effet le problème est de trouver le véritable sens du mot *fidélité*.

Or ce débat traverse aussi bien les services de l'Etat et des départements chargés des affaires culturelles, que les Eglises chrétiennes en général et l'Eglise catholique en particulier, dont les communautés locales qui la composent, sont légitimement attachées à leurs églises-bâtiments.

Ce chemin n'est pas tout tracé et il fait appel à notre liberté : c'est en cela qu'il est difficile, mais c'est en cela aussi qu'il est passionnant.

L'histoire nous apprend toutefois que la succession des styles, en architecture comme dans les arts plastiques ou en musique, est ce qui fait la richesse du passé. Or le temps présent peut enrichir le passé de ceux qui viendront après nous : à nous d'être dignes de notre propre passé.

C'est pourquoi la Commission d'Art Sacré des diocèses de Savoie est consciente de la gravité de sa mission, qu'elle tient à collaborer avec les services publics chargés des affaires culturelles, de l'architecture, du patrimoine et des arts vivants, et enfin qu'elle est prête à ouvrir ses portes – soit à titre personnel, soit ès-qualité – à des membres motivés de ces services, selon un statut respectant le principe de laïcité de la société française.

Philippe Quinquet



Calice, orfèvrerie, XVIII<sup>e</sup> siècle, objet d'art sacré, Monument historique.



Chaire et retable, XVIII<sup>e</sup> siècle, objet d'art sacré, Monuments historiques.

(à gauche) Intérieur de la chapelle du prieuré du Mont-Cenis, Lanslebourg. Lieu de culte, création contemporaine et objets de patrimoine.





# Alpis Graia

## Archéologie sans frontière au col du Petit-Saint-Bernard

*Le Sivom de Haute-Tarentaise s'est engagé au côté de la Région autonome du Val d'Aoste dans un projet de recherches archéologiques et historiques, et de valorisation du site du col du Petit-Saint-Bernard dans le cadre du programme Interreg III A (2003-2006), suivi sur le plan scientifique par la Conservation départementale du Patrimoine et le Service Régional de l'Archéologie. Le groupe de travail franco-italien organise, chaque année, un séminaire pour faire le bilan des recherches, à Aoste en février 2004, et à Chambéry en mars 2005. Voici un bilan des recherches 2004.*



*L'Hospice et le col, côté France. Au premier plan, la statue de l'abbé Pierre Chanoux (1828-1909), personnalité valdôtaine, recteur de l'hospice, alpiniste, botaniste, érudit et archéologue, fondateur du Jardin alpin de la Chanousia. (Bronze du sculpteur Virgilio Audagna, 1903-1993).*

*(en bas à droite) Vue partielle du cercle de pierres (cromlech).*

### Occupations et circulations pré-romaines

Des vallées de l'Isère et de la Doire Baltée jusqu'aux glaciers du Ruitor et du Miravidi, de 800 à 3500 m d'altitude, l'espace étudié, près de 1500 km<sup>2</sup>, recouvre partiellement ou totalement le territoire des communes de Bellentre, Les Chapelles, Bourg-Saint-Maurice, Sées et Montvalezan sur le versant savoyard et La Thuile, Pré-Saint-Didier et Morgex du côté valdôtain.

69 emplacements ont fait l'objet de sondages, soit 252 au total sur les deux versants. Plus de la moitié ont offert un aperçu des dépôts sédimentaires depuis la fin de la dernière glaciation. Quatorze sites archéologiques ont été mis au jour et près d'une quarantaine de sondages ont livré des indices ténus mais significatifs de fréquentations anciennes.

Trois phases importantes d'occupation des zones basses et des alpages sont apparues : le Néolithique sur le versant français, le premier Âge du Fer et le Haut Empire romain sur les deux versants.

### Le cercle de pierres dressées, un monument à double nationalité

La campagne de 2004 a mis l'accent sur l'origine des matériaux, la topographie et la géomorphologie du monument. Dans son aspect actuel, le cercle compte 54 monolithes : 49 dessinant la circonférence du cercle, dont 37 sont dressées et 12 affleurantes ou couchées.

Ils ont entre 22 et 50 cm de hauteur hors du sol actuel et entre 37 et 69 cm de largeur et sont tous issus du secteur du houiller de la zone briançonnaise. Ils pourraient ainsi provenir des versants orientaux dominant le cercle, à proximité du lac Longet, ou du col même, soit de quelques dizaines à quelques centaines de mètres de distance et quelques dizaines de mètres de dénivelé maximum.

Au centre, la fouille fait apparaître des dynamiques sédimentaires complexes, mais livre peu de résultats archéologiques.

### Le bâtiment Ouest, un édifice romain exceptionnel

La deuxième campagne de fouilles a déterminé deux phases de construction, au début du I<sup>er</sup> siècle après J.-C., et au III<sup>e</sup> siècle, liées à des terrassements peut-être en rapport avec la voie romaine dont on pense avoir retrouvé la trace à 1,80 m de profondeur, vers la route nationale. Une canalisation en schiste, de la première phase, a été mise au jour dans une petite pièce de l'angle sud-est de la cour centrale.

Le potentiel archéologique semble encore considérable mais les restaurations anciennes complexifient l'étude. Le plan atypique en forme de croix est sans doute dû aux remaniements successifs et aux fouilles anciennes.

Une enquête documentaire complètera les données archéologiques pour identifier la nature de l'édifice qui n'est pas une *mansio* (relais de poste et lieu d'étape) comme on le croyait mais peut-être un aménagement pastoral ou un poste de contrôle du passage du col.

Il n'y a pas d'équivalent à ce bâtiment qui présente, au moins, deux longues pièces de part





et d'autre d'une cour centrale. Les stations routières romaines et les sites romains en montagne sont rares et peu étudiés du point de vue archéologique.

### Occupation pastorale des environs du Petit-Saint-Bernard (période romaine)

Les prospections de 2003 avaient montré la diversité des vestiges d'occupation pastorale sur les deux versants du col. En parallèle, des carottages étaient effectués dans la perspective de préciser l'histoire de la végétation post glaciaire et celle du pastoralisme. L'apport principal à l'évaluation du pastoralisme antique sur le col résulte de la confrontation entre les observations archéologiques sur le bâtiment ouest et les premiers résultats des analyses polliniques sur les carottes prélevées à proximité de l'Hospice et à Torveraz. Ils ont mis en évidence une augmentation de la pression pastorale durant la période de fonctionnement de la station routière romaine, alors qu'aucune modification notable n'est enregistrée sur le versant italien à l'écart de la voie. Cela s'expliquerait par la présence des animaux utilisés pour le portage, la traction des véhicules et la consommation des voyageurs. Des restes d'animaux (datation C14 en cours) proviennent de foyers situés dans le bâtiment ou à sa proximité immédiate.

### Le système défensif

La méthode archéologique d'analyse et de relevés a permis de reconstituer l'histoire du système défensif, malgré le peu de vestiges et de sources écrites.

Du XVII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle : une carte de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle représente une série de fortifications empêchant le passage du col. Un dispositif de première ligne près de l'Hospice a été établi en 1629 par Charles-Emmanuel I<sup>er</sup>, duc de Savoie. Il fut utilisé jusqu'en avril 1794 où les troupes républicaines françaises percèrent la ligne de résistance sarde. Les *Retranchements* barraient le vallon, fermé à l'est par la *Redoute sarde*. Les *Retranchements du Prince Thomas* (XVII<sup>e</sup>) sont aujourd'hui les plus visibles. Un imposant système central de bastions avec tranchées et courtines barrait complètement l'accès à la cuvette de Petosan. Le petit fort de Plan Praz, en pierre sèche, bien conservé, comporte une courtine en étoile dotée de hautes meurtrières et de baraquements à l'arrière. Des postes d'observation se distribuent le long de l'ancienne route.

De la fin du XIX<sup>e</sup> aux années 1940, les fortifications résultent de projets nationaux de défense de la frontière. Du côté français, un premier ensemble Séré de Rivière composé de trois forts,

à des altitudes différentes, au dessus de Bourg-Saint-Maurice, et de la Redoute ruinée (col de la Traversette) construits fin XIX<sup>e</sup>, sont en partie réutilisés après 1930. Des ouvrages d'avant-poste du système CORF (ligne Maginot) défendent le débouché du col.

Sur le versant italien, comprenant tout le plateau du col avant la rectification de frontière en 1947, le programme de défense prévu en 1931 pour construire le système fortifié « Vallo Alpino », est réduit en 1938 laissant des ouvrages inachevés. La défense passive était assurée par des réseaux de barbelés, retranchements et barrières antichars en béton, la défense active par des ouvrages pour armes automatiques et artillerie. L'ouvrage central, près du cromlech, seul échappé des destructions imposées en 1947 comprend un bâtiment à deux étages complètement enterrés, avec un tunnel pour communication phototéléphonique avec les casemates, sans utilisation radio. Un poste armé dissimulé dans un édifice au style traditionnel et un observatoire camouflé dans un alpage, contrôlant les positions avancées françaises, complétaient le système défensif italien.

*Françoise Ballet, à partir des recherches et des textes de Pierre-Jérôme Rey et Bernard Moulin, Laurence Pinet et Olivier Sevan, Philippe Leveau, Jacques-Louis de Beaulieu, Sylvie Crogiez, Nathalie Dufour, A. Vanni Desideri.*



## ARCHÉOLOGIE



(à gauche)  
Le bâtiment ouest en cours de fouilles.

Les vestiges du bâtiment ouest en cours de fouilles, la barrière anti-chars Vallo Alpino, la colonne Joux.

### Une monnaie romaine rarissime découverte au col du Petit-Saint-Bernard

Les fouilles ont permis de dégager les murs de pierres très arasés de l'édifice romain (bâtiment ouest) et livré un matériel archéologique assez conséquent, dont un certain nombre de monnaies antiques.

Leur chronologie va de l'époque gauloise au V<sup>e</sup> siècle de notre ère.

Mise au jour l'été dernier, l'une d'elles mérite une mention toute particulière, car elle n'est actuellement connue que par deux autres exemplaires. Frappée en 316 dans l'atelier de Lyon au nom de l'empereur Constantin (306-337), cette monnaie de bronze

de 2,41 grammes, recouverte d'une très mince pellicule d'argent, porte le nom savant de *nummus* au 1/96 de livre. Les ouvriers de l'atelier monétaire découpaient 96 rondelles dans un cylindre de métal qui pesait environ 325 g, avant d'y imprimer les marques officielles de l'État romain (légendes, décors) qui en faisaient des monnaies aptes à circuler. Voici sa description :

• Droit ou avers : CONSTANTINVS AVG – buste lauré et cuirassé à gauche de Constantin, avec une petite tête de cheval dans le champ à gauche.



• Revers : SOLI INVICTO COMITI, A et S de part et d'autre dans le champ ; PLG à l'exergue (marque de l'atelier de Lyon) – Soleil debout de face, le manteau sur l'épaule gauche, le bras droit levé, tenant un globe de la main gauche.  
Références – RIC VII, p. 126, n°58 variante; M. Amandry, S. Estiot, G. Gautier *et alii*, *le monnayage de l'atelier de Lyon (43 av. J.-C. / 413 apr. J.-C.)*. Suppl. II,



# Le télégraphe Chappe en Haute-Maurienne

## Sur les traces du « Baracon » de Sardières

**A**u milieu de la tourmente révolutionnaire française, l'information chemine encore au rythme des chevaux. En 1793, le pays est bouleversé, les canons grondent aux frontières du nord et de l'est menacées par les armées de l'Europe coalisée. Un moyen de communiquer rapidement à grande distance, basé sur la transmission de signaux optiques, est proposé à la Convention qui vient de déclarer la patrie en danger.

L'inventeur de ce procédé est un certain Claude Chappe, physicien originaire de la Sarthe. L'invention est baptisée télégraphe, du grec *têlê* → loin et *graphein* → écrire.

Le système comporte cinq pièces maîtresses :

- un *mât* central porteur de 7 à 8 m de haut,
- un *régulateur* constitué d'un bras long d'environ 4,6 mètres pivotant autour d'un axe,
- deux *indicateurs* de deux mètres de long articulés aux extrémités du régulateur et munis d'un contre poids,
- cet ensemble, installé sur le toit de la station, est commandé de l'intérieur au pied du mât par des hommes appelés « stationnaires », à l'aide du *manipulateur* qui, grâce à des jeux de poulies et de câbles, transmet les mouvements au régulateur et aux indicateurs.

Chacun peut dessiner dans les airs 7 positions par rapport au régulateur. La combinaison des 2 indicateurs donne donc  $7 \times 7 = 49$  possibilités, dont 46 utilisables sans risque de confusion. Le régulateur peut être lu à l'horizontale ou à la verticale, ce qui donne  $46 + 46 = 92$  signaux numériques de correspondance, les positions obliques servant pour les signaux de service.

Seuls les directeurs ont accès aux « vocabulaires » de 92 pages, ayant chacune 92 lignes, ce qui donne 8464 mots ou groupes de mots. Les signaux transmis correspondent à des nombres. Le premier renvoie à un numéro de page et le second à une ligne de cette page.

L'observation des signaux émis à grande distance est assurée par des lunettes, spécialement fabriquées à cet effet, grossissant de quarante à soixante fois.

### Ligne Paris-Milan

Le réseau du télégraphe se constitue rapidement depuis l'installation en 1794 de la première ligne Paris-Lille, puis Paris-Stasbourg et Paris-Brest. Ouverte fin 1806 jusqu'à Lyon puis mise en sommeil, Napoléon ordonne en 1809 la mise en fonction urgente de la ligne Paris-Milan par Lyon et Turin en prévision d'une reprise possible de la guerre contre l'Autriche, alliée de l'Angleterre. L'exploitation de cette ligne « dite de Milan », la plus longue du réseau, sera de courte durée car elle cessera de fonctionner en 1814 avec la chute de l'Empire ; la Savoie est alors rendue au royaume de Sardaigne en 1815.

Prolongée jusqu'à Venise, en 1810 elle comporte ainsi 124 postes-relais placés sur des points hauts espacés d'environ 10 km et s'étendant sur une distance de 1200 km.

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, un réseau de plus de 5000 km est ainsi réalisé, centralisé à Paris d'où les lignes partent en étoile. Il relie 29 villes et comprend 534 stations.

### Les Stations savoyardes

Ce télégraphe optique ne comporte pas moins de 16 relais sur le parcours savoyard du col de l'Épine au col de Mont-Cenis dont 13 dans la vallée de la Maurienne. Au faite des Alpes, pour franchir le Mont-Cenis, 5 télégraphes sont implantés à plus de 2000 mètres d'altitude.

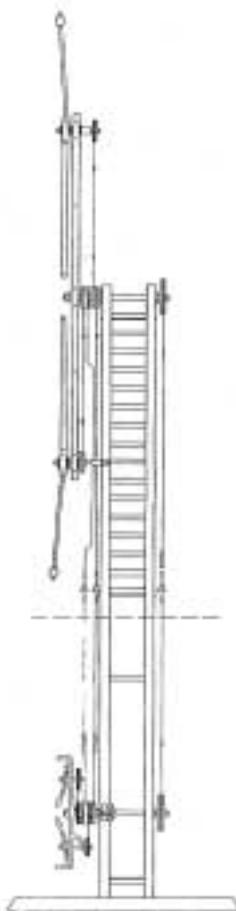
Les postes savoyards relèvent de deux directions : celle de Lyon ( de Saint-Sulpice à Mongellafrey) et celle de Turin ( de Montvernier au Mont-Cenis).

La direction de Turin est partagée en deux divisions : la 7<sup>e</sup>, de Montvernier à Sardières en passant par Mont-Denis, Valloire, Orelle, Saint-André, Aussois et la 8<sup>e</sup>, de Termignon au Mont-Cenis en passant par le col et le plateau avant de redescendre sur le Val de Suse.

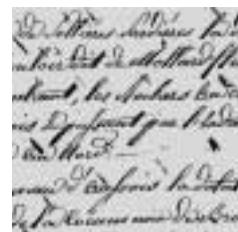
Ainsi, on détenait la liste de toutes les communes dotées d'un tel poste (d'après Guy de Saint-Denis), mais l'implantation n'en était pas connue. A part des noms toponymiques de lieux tels que *le fort du télégraphe* à Valloire et *la pointe du télégraphe* à Mont-Denis, on ne connaissait aucun vestige archéologique, l'abandon depuis moins de 200 ans de ces postes ayant effacé toutes traces et souvenirs.

### Le poste de Sardières

Or, des recherches effectuées début 2002 par des membres de l'association d'histoire et d'archéologie de Sollières-Sardières, ont permis de retrouver les vestiges du télégraphe Chappe sur le site du monolithe de Sardières, sur la commune de Sollières-Sardières. Ces ruines perchées à environ 2004 mètres d'altitude sur un promontoire au lieu-dit le Mollard-Fleury et situées dans le Parc National de la Vanoise, ont pu être localisées grâce à un document de l'Archivio di Stato di Torino, daté de 1827 et délimitant une dotation de bois allouée au Fort de l'Esseillon, sur le territoire de Sardières fixée de la manière suivante : *« l'espace renfermé entre le couloir dit de Mollard Fleuri au levant, la commune d'Aussois au couchant, les Rochers au midi et une ligne qui borderait le pied du bois en passant par l'endroit où existent encore les vestiges d'un télégraphe au nord »*. Ces vestiges permettent de bien observer le plan d'origine de la bâtisse. Les restes de mur subsistant laissent apparaître une base rectangulaire de 4 m sur 7,60 m et une épaisseur de 0,60 m environ réalisée en pierre tout venant bâti à la terre. Sur cette partie basse servant de salle de repos, se dressait probablement une baraque



Dessin M. Ollivier



en planches de 4 m sur 4, appelée par les gens du pays « baracon ». Contre ce petit bâtiment exigü, inconfortable et difficile à chauffer, dans lequel se plaçait le stationnaire chargé de faire fonctionner le télégraphe, il est probable qu'un apprenti s'appuyait servant de réserve à bois et protégeant l'accès à la pièce principale de l'enneigement en période hivernale.

Seuls des gens du pays habitués à la montagne, pouvaient s'adapter à ces postes d'altitude confrontés à des conditions climatiques particulièrement rudes. Ainsi, Gros père et fils d'Aussois occupèrent le poste de Sardières. On trouve des noms comme Boch, Borot, Gravier, Chevalier à Lanslebourg n° 1 et n° 2. Au Mont-Cenis, il fallut dès le premier hiver doubler en hâte les parois de planches, car les stationnaires, bien que recrutés sur place, tombaient tous malades.

Le chauffage des postes était l'un des soucis majeurs des inspecteurs qui devaient se préoccuper de l'approvisionnement des télégraphes de leur division en bois : « *trente-six stères à chacun des postes du Mont Cenis et autant à celui de Thermignon...* ».

Les intempéries perturbaient le service. La tempête oblige à cesser toute activité et à bloquer le télégraphe ailes repliées. Les vents sont d'une telle violence « *qu'ils brisent les régulateurs fréquemment dans les Alpes* » et qu'il faut transporter dans tous les postes de la 7<sup>e</sup> division « *deux poteaux montant destinés à remplacer, au besoin les anciens déjà caduques ... les plantes à cet usage doivent être autant que possible de mêlée et assez fortes* ». Au Mont-Cenis en particulier, la transmission télégraphique est « *paralysée par le brouillard et par la tourmente* ». L'acheminement des messages se fait alors par malle-poste de Lanslebourg à Lyon ou Turin.

Après l'isolement hivernal, les alpages et la forêt s'animent enfin avec la belle saison. Ainsi, les stationnaires sont informés des dernières nouvelles du village. Ceux perchés au Mollard Fleury peuvent apercevoir le trafic intense sur la nouvelle route du Mont-Cenis et observer les gens de Sardières s'affairer. Il est accordé aux employés du poste d'Aussois « *... le permis de port d'arme à raison de la position de la maisonnette et de son éloignement de toute habitation* ».

Deux par poste, les stationnaires pratiquent l'alternat de l'aube au crépuscule, 365 jours par an, pour un maigre salaire de 1 franc 25 à 2 francs 25 par jour. Ils sont soumis, de plus, à un discipline rigoureuse régie par un règlement d'inspiration militaire. Toute faute commise est sanctionnée par une retenue sur le traitement, une suspension ou la destitution.

Malgré les imperfections du système, les délais de transmission du télégraphe Chappe restaient performants. Une dépêche entre Paris et Milan mettait 24 heures pour parvenir à destination alors qu'il fallait au moins cinq jours à une estafette. Ainsi, la naissance à Paris du roi de Rome, fils de Napoléon I<sup>er</sup> et de Marie Louise, le 20 mars 1811 à 9 heures du matin, fut connue à Milan dès le lendemain à la même heure.

Les habitants du fond de la vallée pouvaient-ils penser que cette inquiétante silhouette noire, s'agitant tout là-haut dans le ciel, transmettait le courrier officiel de l'Empereur et les ordres des opérations militaires ? Mais en 1814, le télégraphe « se croise les bras » définitivement. Le matériel est vendu, et les bâtiments abandonnés disparaîtront au fil du temps.

### Projets de sauvegarde et de valorisation du site

Devant l'intérêt historique de ce patrimoine qui ne laisse aucun doute, l'idée de sauvegarde des vestiges du télégraphe de Sardières nous a semblé importante. Aussi, après obtention des autorisations de la commune, de l'ONF, du PNV et de l'État d'opérer des fouilles sur ce site, nous avons débuté le chantier en octobre 2004 sous la responsabilité scientifique de René Chemin, archéologue, et selon des règles fixées par le PNV et le Service régional d'archéologie (DRAC). L'État impose, une fois les travaux terminés, de consolider immédiatement les murs dégagés pour garantir la pérennité des vestiges, sous peine de reboucher l'excavation.

Cette opération de fouilles terminée nous envisageons donc dans un premier temps de consolider les murs et de les remonter à leur hauteur initiale. La commune de Sollières-Sardières, maître d'ouvrage, a pris en charge l'étude préalable confiée à un expert-consultant, financée en partie par le Conseil général de la Savoie.

L'objectif est ensuite de reconstituer le bâti en bois, selon le modèle de la *station des Alpes* dessiné par l'inspecteur Cattaneo et conservé au Musée de la Poste à Paris, et de monter le mécanisme, en partenariat avec un lycée technique local.

Parallèlement à ces travaux, nous pensons créer un sentier de découverte du site et faire revivre l'histoire du télégraphe Chappe en Haute-Maurienne, d'autant que nous avons localisé les vestiges du Plan de l'Ours à Saint-André, de Courberon à Aussois et l'implantation de la Turra à Termignon, de la Buffaz à Lanslebourg. Ainsi, un relevé des distances et des angles de visée calculés à partir des coordonnées géodésiques relevées au Gps a été établi. A noter que la Fédération Nationale pour la Recherche Historique sur la Poste et les Communications s'intéresse à nos découvertes, qui se révèlent être un projet de référence pour la connaissance des stations télégraphiques alpines et une piste de travail pour leurs chercheurs.

Ainsi, en redonnant vie au télégraphe Chappe qui révolutionna le transport de la pensée dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et à l'heure de la communication instantanée, l'association pense, en plus, pouvoir développer autour de ce thème une approche pédagogique, notamment en milieu scolaire, ludique et manuelle grâce à la construction d'une maquette facilement transportable.

Alain Peynichou



### Bibliographie

*Le télégraphe Chappe en Savoie*, Guy de Saint-Denis, Actes du colloque sur le télégraphe aérien, Toulouse, 1983, 17 p.



Vestiges du poste télégraphique de Sardières.



## Yves Mairot : paysage, espace, temps

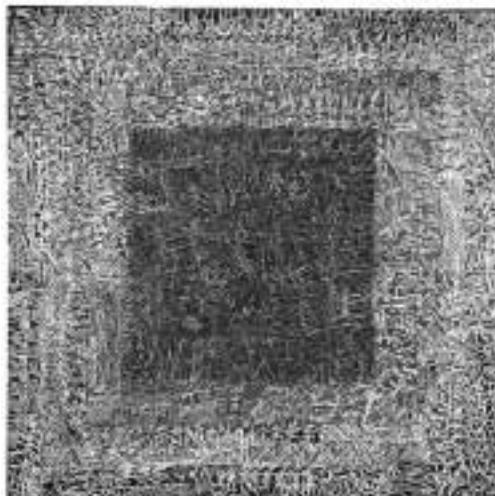
*Exposé au mois d'octobre au centre culturel d'art contemporain de Tolède, puis récemment au château des ducs de Savoie à Chambéry, le peintre Yves Mairot continue de créer avec une vitalité et un renouvellement qui forcent l'admiration. Une quarantaine de toiles réalisées depuis six mois et d'autres en gestation vont lui permettre de présenter en janvier prochain une exposition presque entièrement inédite.<sup>1</sup>*

Un catalogue, édité par le Conseil général de Haute-Savoie à la suite de sa donation effectuée en 2001, a été l'occasion de refaire le point sur la genèse et l'évolution de son œuvre<sup>2</sup>. Yves Mairot revient sur la problématique du paysage qui forme l'arrière-plan de son travail. Matière, espace et temps constituent trois directions de recherche étroitement imbriquées et interdépendantes.

La notion de paysage prend en compte l'histoire, autrement dit le temps, dans sa dimension matérielle mais aussi symbolique. L'aspect matériel s'est traduit dans les années 1995 par une recherche obsessionnelle sur le rendu de la structure même des éléments constitutifs du paysage. Ainsi écrit-il de sa série sur le règne minéral : « *s'inspirer de la texture des roches, examiner passionnément les écritures des pierres, se saisir des grains de matière, tantôt grossiers, tantôt poussières, qui constituent la terre sur laquelle nous marchons et nous vivons... c'est appréhender d'inestimables richesses artistiques...* »

Au-delà des traces géologiques, c'est la mémoire graphique de l'inconscient collectif, l'universalité des signes à travers l'espace et l'histoire de l'humanité qu'il a explorées dans sa série *Univers des signes et signes de l'univers* (2001). Yves Mairot revendique aussi bien l'héritage des hiéroglyphes égyptiens, que celui des systèmes décoratifs de civilisations antiques, qu'il s'agisse des Cyclades ou de la civilisation maya.

Du point de vue formel, ses tableaux sont toujours très rigoureusement composés, mais à l'intérieur de cette organisation, la forme et l'or-



ganisation des signes laissent une certaine liberté d'interprétation au spectateur. Cette liberté se justifie à partir de *l'ambiguïté essentielle* de la peinture et de l'œuvre d'art en général.

Enfin, la notion de temps intervient dans l'élaboration du tableau, à partir de nombreux dessins préparatoires, et dans sa technique picturale même. Le peintre travaille en disposant plusieurs couches successives de glacis, dont la superposition renvoie tout à la fois à la profondeur et à la légèreté. Certaines couches exigent parfois plusieurs jours de séchage ; la transparence des glacis laisse deviner lumière et couleur des strates sous jacentes, renvoyant par là même aux jours et aux semaines précédents. En suggérant le temps dans la matière même de l'œuvre, en sollicitant la sensation rétinienne, Yves Mairot invite le spectateur à délaisser une part du processus intellectuel de perception pour une approche globale faisant appel à toutes les sensibilités.

Dans ses derniers travaux, Mairot explore une nouvelle hypothèse. Le paysage n'est plus appréhendé aujourd'hui comme il pouvait l'être hier : il est modifié par les moyens modernes de déplacement, la vitesse des voyages, les modifications d'échelle apportées par la vision par satellite. Pour Mairot, nous ne voyons plus que des morceaux de paysage, des « lambeaux », comme il le dit lui-même. « *Ces morceaux de paysage se mêlent à des souvenirs personnels et des références culturelles, le spectateur a pris l'habitude de recoller les différents morceaux. Et cette multiplicité de visions me permet d'y rattacher une narration, tout en continuant d'utiliser un vocabulaire abstrait de signes universels.* »

Corinne Chobrier

*[en vignette]*  
Terre-Neuve, 2005,  
huile sur toile,  
100 x 100 cm.

*[en haut, à droite]*  
Mille royaumes, 2002,  
huile sur toile,  
100 x 100 cm.

*[en bas, à gauche]*  
La tempête, 1996,  
huile sur bois,  
10 x 25 cm.



1. Forum Bonlieu Expo, à partir de janvier 2006.

2. Mairot. La donation Yves Mairot au Département de la Haute-Savoie, Annecy, 2004.

# Voyages, voyages...

## Collection Payot et paysages de montagne

Plus qu'une approche historique sur le voyage en montagne ou une présentation topographique des différents sites, l'exposition propose une « déambulation » poétique dans la collection. Elle répartit les *images* en plusieurs sections évoquant les différentes situations liées au voyage en montagne où se succèdent moments d'exaltation et de peur : cheminer, faire halte / bivouaquer, traverser, rêver, dessiner, sous la

roche / sous la glace... et présente dans deux diaporamas les albums illustrés de la collection. Ces images historiques de voyage en montagne invoquent la mémoire des alpinistes, scientifiques, poètes et artistes qui, les premiers, gravirent ces monts. Elles nous invitent à réfléchir sur le caractère immuable et pourtant changeant des paysages de montagne, et sur la permanence de l'expérience du voyageur.

ACTUALITÉS



EXPOSITIONS

**Exposition**  
**du 18 juin au**  
**30 septembre 2005**  
**L'Abbaye**  
**15 chemin de l'Abbaye**  
**Annecy-le-Vieux**  
**Tél. 04 50 63 43 75**  
**[www.ville-annecy-le-vieux.fr](http://www.ville-annecy-le-vieux.fr)**



*Louis Bacler d'Albe,*  
*Passage de la Colonne,*  
*gravure au trait aquarellée,*  
*1788. Collection Payot.*

## Collection Evariste Jonchère

### Exposition au château de Ripaille

À la suite de la donation par son épouse des sculptures d'Evariste Jonchère, la Direction des Affaires culturelles du département de la Haute-Savoie entreprend depuis 1987 de restaurer et de valoriser cette collection par l'organisation d'expositions.

De formation classique, Evariste Jonchère (1892-1956) obtient en 1925 le 1<sup>er</sup> Grand Prix de Rome. Attiré par les pays étrangers, il entreprend des voyages en Asie puis en Afrique dans le cadre de missions officielles, et y développe un style naturaliste privilégiant l'observation de la figure humaine.

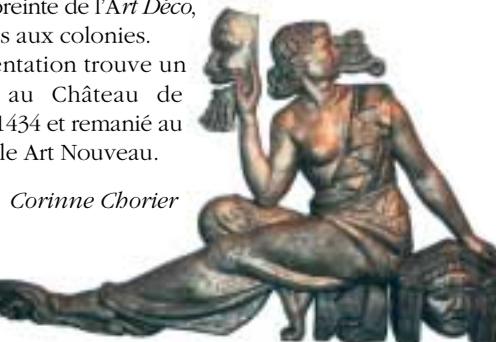
L'exposition du château de Ripaille, réalisée en partenariat avec la Fondation Ripaille, propose un échantillon représentatif des techniques et des formes d'expression de l'artiste : plâtres, bronzes, céramiques. Une scénographie originale associe aux œuvres classiques des formes et des matériaux contemporains.

La présentation est complétée par quelques pièces de musée (Musée de l'Agglomération d'Annecy, Musée du Quai Branly) et par des prêts de la famille de l'artiste.

Les pièces choisies pour les trois salles du château de Ripaille illustrent les principales composantes qui déterminent son style : emprise du classicisme à travers la formation académique et le *retour à l'ordre* vers 1900, empreinte de l'*Art Déco*, influence des voyages aux colonies.

Cette nouvelle présentation trouve un cadre harmonieux au Château de Ripaille, construit en 1434 et remanié au XIX<sup>e</sup> siècle dans le style Art Nouveau.

**Exposition**  
**du 17 juin au**  
**7 septembre 2005**  
**Château de Ripaille**  
**à Thonon-les-Bains**  
**Tél. 04 50 26 64 44**  
**[www.ripaille.fr](http://www.ripaille.fr)**



*Corinne Chorier*



EXPOSITIONS

**Exposition du  
11 juin 2005 au  
2 janvier 2006  
au Musée savoisien,  
square de Lannoy de  
Bissy à Chambéry,  
tél. 04 79 33 44 48**



Détail, armoiries de M<sup>re</sup> Hautin, portail néo-gothique du cloître du Musée savoisien, 1895.

### Séminaire professionnel de travail et de réflexion au Musée savoisien

Ces dernières décennies ont été caractérisées par une explosion de l'engouement patrimonial dont les effets positifs sont largement perceptibles. Cependant, conséquence de l'avènement d'un véritable professionnalisme dans ce domaine, le paysage institutionnel ne cesse de se diversifier, mais aussi de se complexifier. Au point que les cohérences, et au bout du compte l'intelligibilité des messages offerts aux publics appellent désormais des coopérations renforcées entre les différentes compétences de la conservation, de la recherche, de l'interprétation et de la médiation. C'est dans cet esprit que les Musées d'art et d'his-

toire de Chambéry ont organisé au Musée savoisien, les 9 et 10 juin 2005, un séminaire qui a réuni 80 professionnels du patrimoine représentatifs de différentes aires des Alpes du nord (Savoie, Haute-Savoie, Dauphiné, Turin, Piémont, Val d'Aoste, Valais, Genève), des différentes disciplines (histoire, histoire de l'art, archéologie, ethnologie, histoire des sciences...), et des différentes filières institutionnelles (musées, conservations du patrimoine, archives, monuments historiques, universités, sociétés savantes...), afin de faire face à ces difficultés croissantes et de se préparer à relever de nouveaux défis, notam-

ment dans la perspective de l'approche de 2010, pour le 150<sup>e</sup> anniversaire du Rattachement de la Savoie à la France et du centenaire du Musée savoisien en 2013.



# Genèse d'un bâtiment historique

## le Musée savoisien

**L**e Musée savoisien, ouvert pour la première fois au public en 1913, n'avait étrangement jamais encore restitué l'historicité des lieux qui l'abritent. En effet, bien qu'intégralement restauré entre 1976 et 1983, ce bâtiment classé au titre des Monuments historiques par arrêté du 8 juillet 1911, n'avait jamais donné lieu à une exposition retraçant sa genèse.

Il était donc plus que temps de remédier à ce manquement étonnant vis-à-vis d'un des plus anciens immeubles de Chambéry et de surcroît le seul couvent qui nous soit parvenu dans son intégralité. Cette exposition s'efforce donc de retracer l'histoire et l'évolution de ce site, à partir de diverses pièces et documents d'archives, notamment l'exceptionnel *Obituaire des frères mineurs conventuels de Chambéry de l'Ordre de Saint François* (1374-1783) conservé dans les collections de la bibliothèque municipale.

Sa fondation, qu'aucune trace archivistique ne permet de dater strictement, coïncide avec l'arrivée à Chambéry des Frères mineurs (autour de 1220 selon une source du XVIII<sup>e</sup>), religieux se réclamant de François d'Assise (1182-1226) et dont le pape Honorius III promulgue la règle de l'ordre en 1223.

La première implantation ne bénéficie pas de la protection des remparts et ce n'est que lors de l'extension de l'enceinte à la fin du XIV<sup>e</sup> que le couvent se trouve alors intégré au tissu urbain.

Il est alors l'objet d'une reconstruction et l'église conventuelle est consacrée le 15 juin 1488 par l'archevêque de Tarentaise, Jean de Compeys.

L'ensemble des bâtiments franciscains constitue alors une emprise foncière très importante au regard de la petite cité, bien au-delà des volumes occupés actuellement par le musée.

L'embellissement se poursuit au XVII<sup>e</sup>, notamment par l'extension du cloître qui atteint alors la configuration qu'on lui connaît aujourd'hui avec ses galeries supérieures, ainsi qu'avec la construction du grand escalier qui permet d'accéder à l'étage.

Mais après avoir abrité durant un demi-millénaire cette communauté franciscaine, ce couvent voit son affectation radicalement bouleversée par l'évolution historique de l'organisation territoriale ecclésiastique. En effet après plusieurs siècles de tentatives infructueuses, Chambéry est enfin érigé en diocèse – par bulle du pape Pie VI du 18 août 1779 – et la nécessité de disposer par là même très rapidement d'un palais épiscopal pour le nouvel évêque conduit, faute de moyens financiers immédiats pour une construction ex nihilo, à déloger les Cordeliers, alors peu nombreux, de leurs imposants locaux. Leur vaste église conventuelle devient donc cathédrale.

Le projet de l'architecte piémontais Giulio pour une restructuration de l'ensemble architectural en palais épiscopal plus prestigieux ne verra d'ailleurs jamais le jour.

La tourmente révolutionnaire qui surgit en 1792 n'épargne pas le tout jeune évêché qui se trouve confisqué pour quelques années et reconverti en lieu d'internement pour les prêtres et les nobles. Le Concordat de 1801 rétablit l'évêque dans ses prérogatives et dans ses appartements, moyennant quelques travaux de restauration et d'embellissement qui s'achèvent à point nommé en 1804 pour que l'on soit en mesure d'accorder au pape Pie VII, en route vers le sacre de Napoléon, l'hospitalité d'une nuit chambérienne.

Après le Congrès de Vienne, l'évêché de Chambéry est élevé en archevêché (1817), cependant les archevêques conserveront cette même résidence qui ne connaîtra pas de notables changements dans son ordonnancement général.

Cette carrière épiscopale, puis archiepiscopale, du bâtiment trouvera son terme avec la loi de séparation des Églises et de l'État de 1905 qui auront pour conséquence d'offrir un nouveau destin au monument, culturel cette fois, avec l'accueil des collections de ce qui devient pour les Chambériens et les Savoyards à partir de 1913, le Musée savoisien. Mais ceci est une autre histoire...

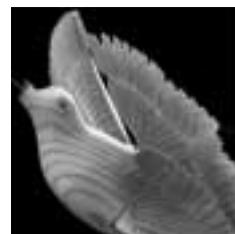
Louis-Jean Gachet

Détail, portrait de M<sup>re</sup> Michel Conseil, premier évêque de Chambéry (1716-1793), huile sur toile, collection Archevêché de Chambéry.

# Vallée d'Abondance

## Pays d'art et d'histoire

ACTUALITÉS



EXPOSITIONS

En complément de la pratique du ski, l'hiver, ou de la randonnée, l'été, les six communes de la vallée d'Abondance se sont engagées depuis quelques années dans une nouvelle voie : la mise en valeur de leur patrimoine. Elles ont choisi de présenter et d'expliquer ce qui constitue leur identité montagnarde, son façonnage au cours des siècles, son évolution et quels sont les enjeux de son avenir.

### Le Pays d'art et d'histoire a déjà toute une histoire

En 1990, ce sont les premiers pas : la Direction Régionale des Affaires Culturelles réalise un inventaire du patrimoine des six communes du canton d'Abondance, listant et décrivant tous les bâtiments et objets présentant un intérêt historique, artistique ou ethnologique.

En 2000, la population, consciente de la nécessité de diversifier les activités touristiques, se tourne vers une candidature au label Pays d'art et d'histoire, qu'elle obtient le 12 juin 2003.

- l'exploitation de la forêt et le travail du bois, avec les techniques de construction, les colombes sculptées, les palines, ces rambardes de balcons taillées et peintes ;
- enfin le développement des sports d'hiver, des stations villages, et en général le rapport à la neige au fil des siècles...



### Pays d'art et d'histoire de la vallée d'Abondance

Renseignements  
au Syndicat  
Intercommunal  
tél. 04 50 73 57 31

*En haut, colombe sculptée, porte-bonheur traditionnel.*

*A gauche, cloître et église de l'abbaye d'Abondance.*

*En haut, à droite, «ferme double» traditionnelle avec deux corps d'habitation mitoyens hébergeant à l'origine deux familles parentes*

*A droite, en bas, cadran solaire de l'église de Vacheresse.*

*Le village de La Chapelle, au cœur de la vallée d'Abondance.*



### Un défi pour l'avenir!

Avec le label Pays d'art et d'histoire, la vallée s'est engagée dans une démarche de mise en valeur de son patrimoine par divers moyens : visites guidées, expositions, outils de découverte adaptés au jeune public, documents de promotion...

Mais cette démarche est complétée par une volonté de sauvegarde du patrimoine, avec notamment la mise en place prochaine d'une consultance architecturale, grâce à laquelle les élus et les particuliers pourront demander l'avis d'un architecte-conseil pour leurs projets de construction ou de transformation de bâtiments. Le Pays d'art et d'histoire est, en effet, un moyen de transmettre aux générations futures un territoire préservé mais tourné vers l'avenir ; c'est un objectif qui ne pourra être atteint qu'avec la collaboration et le soutien de tous.

*Anne-Catherine Xouillot*



### De quel patrimoine parle-t-on en vallée d'Abondance?

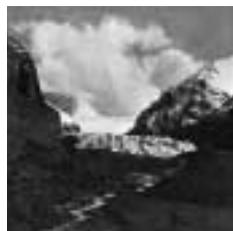
Plutôt que du patrimoine, cantonné trop souvent aux monuments les plus connus, on devrait parler des patrimoines de la vallée dans leur diversité et leur complémentarité. En effet, c'est une réelle gageure que de résumer en un seul terme toutes les facettes de ce territoire :

- des paysages de montagne variés alliant une végétation étagée, une diversité géologique et une richesse de la faune et de la flore ;
- un habitat traditionnel sauvegardé, composé au fil des villages et hameaux, de fermes, de greniers, de chalets d'alpage ;
- un patrimoine religieux illustré par le site abbatial d'Abondance, sa collection d'art sacré, les églises paroissiales, les chapelles, croix, oratoires, mais aussi les pratiques qui y sont liées ;
- un patrimoine agro-pastoral toujours vivant, identifié par l'élevage de la race bovine *Abondance*, la fabrication de fromages, et par les savoir-faire, gestes ancestraux et traditions ;



# Himalayapolis

## Visions du siècle



EXPOSITIONS



**Exposition**  
**jusqu'au 2 novembre**  
**Maison des Jeux**  
**olympiques**  
**(centre ville)**  
**11 rue Pargoud**  
**à Albertville**  
**tél. 04 79 37 75 71**



*La Croisière jaune,*  
*véritable épopée*  
*(mars 1931-avril 1932).*

*(au-dessus)*  
*Alexandra David-Néel*  
*(1868-1969), exploratrice*  
*et orientaliste*

**C**entre d'interprétation permanent consacré à l'olympisme, aux sports d'hiver et à la montagne, la Maison des Jeux olympiques ouvre une nouvelle voie culturelle et sportive où tous les thèmes racontent le xx<sup>e</sup> siècle en montagne. *Himalayapolis* présente l'Himalaya comme une cité virtuelle de différents espaces où sont développées les expériences extraordinaires de personnalités, explorateurs, cinéastes, missionnaires, artistes, alpinistes, écrivains, qui par leurs récits, leurs exploits, leurs croyances, leur persévérance ont façonné l'imaginaire de l'Himalaya. Le choix n'est pas dicté par la volonté d'une rétrospective exhaustive, mais se veut représentatif de la multiplicité des expériences engagées en Himalaya au cours du XX<sup>e</sup> siècle, expériences guidées par la passion, la quête spirituelle, le nationalisme... L'exposition s'éloigne du portrait didactique pour proposer une entrée dans l'histoire grâce à la sensibilité des témoignages et des expériences. Ces aventures humaines donnent sens au paysage de montagne; la quête de ces personnages résonne dans notre imaginaire collectif.

Après deux ans d'un long voyage à pied et à cheval, depuis la Mongolie, les missionnaires lazaristes Évariste Huc et Joseph Gabet sont les premiers européens à atteindre Lhassa, déguisés en lamas. À son retour, le père Huc publie en 1850 ses *Souvenirs d'un voyage dans la Tartarie et le Thibet pendant les années 1844, 1845, 1846*, qui connaît d'emblée un immense succès. Il est reçu dans les salons, chez la comtesse de Ségur ou chez Lamartine, et même par l'empereur Napoléon III. Ce récit d'un précurseur va fonder le mythe.

Orientaliste renommée, l'exploratrice Alexandra David-Néel voyage en Asie de 1911 à 1925, principalement sur les hauts plateaux de l'Himalaya. Son livre, *Voyage d'une parisienne à Lhassa*, lui apporte la consécration du public et révèle sa fascination pour le pays des neiges. «Nulle description ne peut donner une idée d'un tel décor. C'était un de ces spectacles écrasants qui agenouillent les croyants, comme devant le voile cachant la Face Suprême.»

Lorsque qu'il publie *Tintin au Tibet*, en 1959, Hergé va se documenter dans les ouvrages d'Alexandra David-Néel. Il met en scène le yeti mystérieux, figure emblématique du massif himalayen inconnu, qui se révèle un cœur tendre qui protège l'enfant perdu.

La tentation de l'Everest commence dès les premières expéditions, lancées par les Britanniques. Andrew Irving et George Mallory quittent le Col Nord le matin du 8 juin 1924 et disparaissent pour toujours dans les nuages. Leur tragédie est aussi celle de tous ceux que la très haute montagne a gardé: «âmes en peine sous les glaciers.»

À «l'assaut de l'inaccessible», Edmund Hillary et Tenzing Norgay Sherpa réussissent à atteindre le sommet de l'Everest, le 29 mai 1953. La photographie couleur de Tenzing au sommet, levant les drapeaux enroulés autour de son piolet, fera le tour du monde.

Premier homme à gravir l'Everest sans oxygène, Reinhold Messner fait reculer les limites du possible. Dans le film *Everest sans oxygène* (1978), il dévoile la complexité de son cheminement: «L'important pour moi est de m'explorer moi-même et si je mets un équipement technique entre moi et la montagne, je n'aurai pas la possibilité de me connaître moi-même, de m'explorer moi-même.»

L'amour résiste-t-il à l'appel des sommets? À partir de photographies, de peintures et d'extraits de correspondance, cette histoire à deux voix nous raconte qu'au-delà de l'exploit sportif, l'Everest peut aussi abriter une folle histoire d'amour. S'appuyant sur les technologies les plus contemporaines, *Passagers de l'Everest* (2004), film de création de Pierre Dutrievoz est un spectacle interactif.

Le défi du franchissement de l'Himalaya par les hommes de la *Croisière jaune* transforme l'aventure en une véritable épopée mécanique. Au cours de l'été 1931, gravissant des chemins muletiers, les deux voitures le Scarabée d'or et le Croissant d'argent, arrivent au cœur du massif et deviennent les témoins de la confrontation entre deux civilisations. Les images d'époque du film restituent cette émotion.

Médaillé olympique en danse sur glace, Gwendal Peizerat est passionné par la haute montagne. Autour de ses photographies, une installation vidéo met en parallèle la prestation du patineur travaillée jusqu'au détail et l'ascension du Muztagh-Ata (7 546m), avec ses doutes, ses émotions, son énergie.

Chacune des scènes, réparties dans les espaces d'exposition temporaire de la Maison des Jeux olympiques (Albertville), évoque au moyen de textes, photos et d'installations vidéo, le contexte historique et la spécificité de ces aventures. Les installations vidéo puisent dans des archives cinéma et des archives sonores rapportées par ces personnalités. L'exposition restitue au plus près l'esprit singulier avec lequel chacun a façonné, à partir de l'Himalaya, un univers de création: livres, entretiens, films, images. La scénographie souligne, par des moyens plastiques appropriés, les similitudes ou les écarts entre itinéraires et expériences en haute-montagne.

Le public parcourt ainsi le xx<sup>e</sup> siècle de l'Himalaya, tour à tour audacieux, prétentieux, multiple. Pénétrant chacun des espaces, le visiteur chemine à l'intérieur d'un foisonnement de vie.

*Claire Grangé*



*Gwendal Peizerat, expédition au Muztagh-Ata, été 2004.*



## Les russes d'Ugine et l'église orthodoxe Saint-Nicolas

Elisa Jaffrenou et Bruno Giraudy, édité par l'association La communauté russe et Ugine, 2004

Une importante communauté russe s'est installée à Ugine à partir des années 1920. L'essor industriel nécessitait une main d'œuvre bon marché toujours plus importante. Les Russes blancs (militaires de l'armée du tsar ou simples sympathisants de l'ancien régime) étaient recrutés alors qu'ils étaient en exil dans les pays baltes ou en Bulgarie. C'est ainsi que quelques 1700 russes fuyant le communisme s'installèrent à Ugine. Fidèles à leurs racines, cette population développe un mode de vie original dont cet ouvrage s'efforce de garder trace. L'Orthodoxie, ciment de la communauté russe, en est aujourd'hui encore le symbole le plus visible avec Saint-Nicolas d'Ugine, église orthodoxe dont le bulbe coloré et la croix grecque qui le coiffe, nous rappellent ce moment d'histoire de la vie des émigrés russes. Un ouvrage fort bien documenté et qui rend vivant le destin de cette communauté pas si déracinée que ça.



## Les mystères du château de Menjoux, monastère de la Visitation à Saint-Pierre-d'Albigny, suivi de l'histoire de Saint-Philippe à Saint-Jean-de-le-Porte, prieuré devenu château

Maurice Messiez, édité par l'Association des Amis du Vieux Montmélian et de ses environs, 2004, 27 €

Les châteaux de Menjoux et de Saint-Philippe, possèdent une longue histoire et

sont deux des plus visibles et énigmatiques monuments de la Combe de Savoie. Maurice Messiez nous en restitue l'histoire et celles des personnages qui les ont habités. Attesté au XVII<sup>e</sup> siècle le château de Menjoux aurait plutôt été construit vers 1580 avec les débris d'un château plus ancien et ceux de la forteresse de Miolans. Il a abrité à de nombreuses reprises Hortense Mancini, nièce de Mazarin, à qui le duc de Savoie Charles-Emmanuel II avait accordé protection et asile lorsqu'elle quitta son époux en 1666. Celle-ci aurait fait dessiner par Le Nôtre les jardins à la française du château. Il abrite aujourd'hui le monastère de la Visitation. Le château de Saint-Philippe quant à lui, était jusqu'à la Révolution un prieuré. Le « cloître de Saint-Philippe » en tant que tel fut vendu comme bien national. Le domaine fut alors fragmenté en plusieurs lots et acheté par différents spéculateurs. C'est un membre de la famille de Chambost qui rachètera le château en 1828 et entreprendra à partir de 1835 les travaux nécessaires pour transformer le prieuré Saint-Philippe en lieu de villégiature, tel qu'il est visible aujourd'hui.



## Echanges néolithiques : les haches alpines

Eric Thirault, éditions Monique Mergoil, coll. Préhistoires n° 10, 2004, 50 €

Voir l'article paru dans la Rubrique des patrimoines de Savoie (n° 8, p. 18-19). Le présent ouvrage est la reprise condensée de la thèse soutenue en 2001 par Eric Thirault à l'université Lyon II Lumière et portant sur *La production, la diffusion et l'usage des haches néolithiques dans les Alpes occidentales et le bassin du Rhône*. Ce travail s'est établi en étroite relation avec le programme CIRCALP qui a effectué d'importantes recherches pétrogra-

phiques. Le texte, imposant par son volume, s'organise comme tel : introduction à l'étude, cadre géographique et chronologique, les matières premières, la production des lames polies, le site de travail des roches tenaces, l'usage des haches et leur fonctionnement et fonctions, les outils utilitaires, ainsi qu'une synthèse de travail. Mais au-delà d'une simple analyse des données, le travail d'Eric Thirault a l'avantage d'ouvrir au lecteur des perspectives en « ethnoarchéologie », ce qui rend le récit plus vivant et moins technique, sans rien enlever au sérieux de la recherche et de son interprétation.



## Le cœur à l'ouvrage. L'émigration piémontaise en Savoie

François Forray, Angela Caprioglio et Michel Poët, La Fontaine de Siloë – Daniela Piazza editore, 2004, 28 €

Cet ouvrage traite de l'émigration piémontaise en Savoie. Chassés de leurs villages par la misère économique et la situation politique instable de l'Italie, de nombreux piémontais ont choisi dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle de s'exiler en Savoie. Ils ont néanmoins toujours gardé pour leur région d'origine une nostalgie perceptible au travers des récits qu'ils en ont fait. Récits qui nous font partager l'espoir et la peur, la liberté et la servitude, la réussite et l'échec, l'amour et l'abandon. Des images inédites et émouvantes, celles de la mémoire familiale illustrent ces témoignages.

**Atlas culturel des Alpes occidentales. De la Préhistoire à la fin du Moyen-Age** sous la direction de Colette Jourdain-Annequin, éd. Piccard, 2004, 86 €  
Préhistoriens, historiens, historiens d'art, archéologues, dialectologues, ethnologues et géographes réunis autour du



programme ERICA (Evolutions, Résistances et Identités des Cultures Alpines) proposent une approche pluridisciplinaire d'un espace qui, jusque là, n'avait guère fait l'objet d'études d'ensemble. Cet atlas invite le lecteur à suivre, dans la longue durée – de la Préhistoire à la fin du Moyen-Age – la formation et l'évolution des cultures alpines. Comment, en effet, mieux que par les cartes, rendre visibles la diversité des milieux, l'importance des voies de passage, le jeu des contacts, des influences, des dynamiques culturelles ou des résistances à l'acculturation, voire cette réalité plus complexe encore qu'est la dimension symbolique des constructions territoriales ? Textes et cartes, images et représentations témoignent de l'identité mais aussi de la diversité de peuples confrontés aux contraintes d'un environnement rude et aléatoire, de ce que furent leur héritage, leur histoire plus ou moins longuement partagée... autant de données qui éclairent la formation des États modernes.



## Châteaux, donjons et grandes tours dans les Etats de Savoie (1230-1330). Un modèle : le château d'Yverdon

Deux volumes  
Daniel de Raemy, *Cahiers d'archéologie romande* 98, 2004, 95 €

Cet étude portant sur le patrimoine architectural fortifié de Suisse romande construit à l'époque des comtes de Savoie nous interpelle par la rigueur de son propos. Véritable recensement des sites fortifiés



vers 1230-1330 pour les Etats de Savoie, avec une étude plus particulière du site du château d'Yverdon, l'auteur procède également par recoupements avec d'autres sites similaires régionaux, de France et d'Europe. Cette recherche rigoureuse et complexe est également une remise à plat d'informations coordonnées ensuite pour une restitution plausible de la situation générale qui a permis la diffusion de modèles. Le propos est accompagné d'une remarquable iconographie, ce qui le rend plus « visible » et non plus simplement « lisible ».

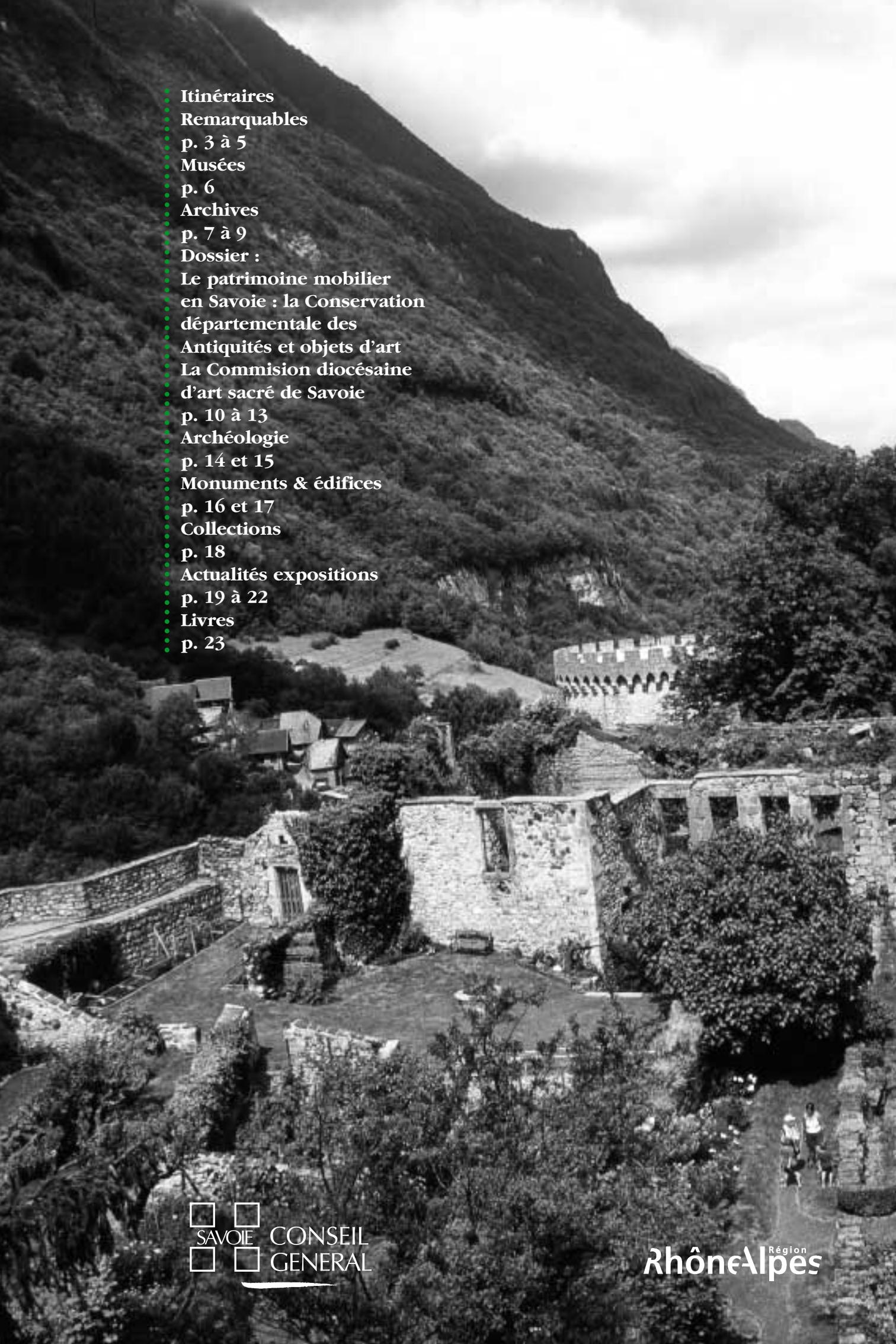


## Anciennes mines et carrières souterraines de Savoie

Robert Durand, éditions Cléopas, 2005, 38 €

Robert Durand nous avait proposé un article en juin 2004 dans le n° 13 de La Rubrique. Pour ceux qui veulent aller plus loin, l'auteur vient de faire paraître un ouvrage sur le sujet qui est un inventaire précis et détaillé de ce patrimoine méconnu et difficile d'accès, voué à une fermeture définitive pour raisons de sécurité. On sait donc gré à l'auteur de nous livrer ici des informations qui sans lui ne sauraient bientôt plus être accessibles. Ce sont de longs siècles de l'histoire savoyarde qui se font jour ici, du travail difficile et dangereux des populations d'alors pour satisfaire à la demande de la vie sociale et industrielle. Un ouvrage fort bien documenté et agrémenté de nombreuses photos et reproductions anciennes.

Vinciane Néel



- Itinéraires
- Remarquables
- p. 3 à 5
- Musées
- p. 6
- Archives
- p. 7 à 9
- Dossier :
- Le patrimoine mobilier
- en Savoie : la Conservation
- départementale des
- Antiquités et objets d'art
- La Commission diocésaine
- d'art sacré de Savoie
- p. 10 à 13
- Archéologie
- p. 14 et 15
- Monuments & édifices
- p. 16 et 17
- Collections
- p. 18
- Actualités expositions
- p. 19 à 22
- Livres
- p. 23